

P_N-ACB-673

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

VOLUME 2

DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

ATACORA

**PROJET D'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT
DES ZONES LIBEREES DE L'ONCHOCERCOSE**

BUREAU CENTRAL DES PROJETS
B.P. 2022 - COTONOU
R.P. BENIN

MULTINATIONAL AGRIBUSINESS SYSTEMS, INC.
1401 WILSON BOULEVARD
ARLINGTON, VIRGINIA 22209

1980 - 1983

A

VOLUME 2: DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

SOMMAIRE

1.	LA POPULATION EN GENERAL.....P.	1
1.1	Répartition de la Population par Nationalité.....	1
1.2	Répartition de la Population par Age.....	4
1.3	Répartition de la Population par Sexe.....	11
1.4	Répartition de la Population par Age et par Sexe.....	13
2.	LES MENAGES.....	23
3.	LES CHEFS DE MENAGE.....	27
3.1	Répartition des Chefs de Ménage par Age.....	27
3.2	Répartition des Chefs de Ménage par Sexe.....	32
3.3	Répartition des Chefs de Ménage par Lieu de Naissance, Domicile Antérieur et Durée du Séjour.....	34
3.4	Répartition des Chefs de Ménage selon leur Etat Civil	40
3.5	Religion.....	45
3.6	Instruction-Scolarité.....	47
3.7	Activités Economiques des Chefs de Ménage.....	50
3.8	Activité Secondaire.....	55
4.	LES ABSENTS.....	55
4.1	Mouvements des Absents dans les Ménages.....	56
4.2	Age et Sexe des Absents.....	57
4.3	Répartition des Absents selon la Parenté et leur Situation Matrimoniale.....	59
4.4	Durée d'Absence--Lieu d'Absence.....	61
4.5	Raison du Départ--Activité Actuelle.....	64
5.	LES EPOUSES DES CHEFS DE MENAGE.....	65
5.1	Caractéristiques des Epouses.....	66
5.1.1	Répartition des Epouses par Age.....	66
5.1.2	Répartition des Epouses selon la Religion.....	69
5.1.3	Activité Principale des Epouses.....	71
5.2	Fécondité--Natalité.....	72
5.2.1	L'Age des Femmes au Mariage.....	72
5.2.2	Rang dans le Mariage.....	76
5.2.3	Mobilité Conjugale.....	76

B

5.2.4 Type de Mariage--Lien de Parenté avec le Mari...P.	77
5.2.5 Fécondité Totale.....	80
5.2.6 Taux de Natalité.....	82
6. MORTALITE DE LA POPULATION.....	83
6.1 Mortalité par Age.....	83
6.2 Mortalité par Age et par Sexe.....	86
7. TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION.....	89

VOLUME 2B: TABLEAUX STATISTIQUES

1. Distribution de la Population par groupe d'âge	
2. Distribution de la Population par sexe	
3. Distribution de la Population par groupe d'âge et sexe	
4. Distribution des Ménages par taille	
5. Distribution de la Population par taille des ménages et par groupe d'âge	
6. Distribution de la Population par taille des ménages et par parenté	
7. Distribution des Chefs de Ménage par âge	
8. Distribution des Chefs de Ménage par sexe	
9. Distribution des Chefs de Ménage par lieu de naissance	
10. Distribution des Chefs de Ménage par état-civil	
11. Distribution des Chefs de Ménage par religion	
12. Distribution des Chefs de Ménage par durée de séjour	
13. Distribution des Chefs de Ménage par domicile antérieur	
14. Distribution des Chefs de Ménage sachant lire et écrire	
15. Distribution des Chefs de Ménage par scolarité	
16. Distribution des Chefs de Ménage par activité principale	
17. Distribution des Chefs de Ménage par activité secondaire	
18. Distribution des Ménages par nombre de membres absents	
19. Distribution du Nombre des Absents par âge	
20. Distribution du Nombre des Absents par sexe	
21. Distribution du Nombre des Absents par parenté	
22. Distribution du Nombre des Absents par état-civil	
23. Distribution du Nombre des Absents par date de départ	
24. Distribution du Nombre des Absents par durée d'absence prévue	
25. Distribution du Nombre des Absents par raison d'absence	
26. Distribution du Nombre des Absents par lieu de nouvelle résidence	
27. Distribution du Nombre des Absents par activité actuelle	
29. Distribution des Epouses par âge	
30. Distribution des Epouses par âge au mariage	
31. Distribution des Epouses par rang dans le mariage	

32. Distribution des Epouses par mariages contractés
33. Distribution des Epouses par religion
34. Distribution des Epouses par type de mariage
35. Distribution des Epouses par activité principale
36. Distribution des Epouses par lien de parenté avec le mari
37. Distribution des Epouses par nombre d'enfants nés vivants,
par sexe
38. Distribution des Naissances par sexe
39. Distribution des Décès par âge
40. Distribution des Décès par sexe
41. Distribution des Décès par parenté
42. Distribution des Décès par cause
43. Distribution des Décès par groupe d'âge et par sexe

h

VOLUME 2

ATACORA

DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

1. LA POPULATION EN GENERAL

1.1 Répartition de la Population par Nationalités

La population du BENIN se caractérise par une extrême diversité de groupes ethniques, ou Nationalités, que l'on peut regrouper en 9 grandes catégories. L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique en donne la liste suivante:

ADJA

- 1 - Adja
- 2 - Ouatchi
- 3 - Mina

FON et Apparentés

- 1 - Aïzo
- 2 - Fon
- 3 - Goun
- 4 - Kotafon-Tchi
- 5 - Mahi
- 6 - Ouemè

OTAMMARI ou SOMBA

- 1 - Berba
- 2 - Besorabe
- 3 - Betommadibé
- 4 - Betyobé
- 5 - Gagamba
- 6 - Gourmantché
- 7 - Hossori
- 8 - Natimba
- 9 - Otammari
- 10- Waaba, ou Yoabou
- 11- Yendé (ex Niendé)

BARIBA et Apparentés

- 1 - Bariba
- 2 - Boko
- 3 - Mokolle

DJOUGOU et Apparentés

- 1 - Dompago
- 2 - Kabyè
- 2 - Kabuyè
- 3 - Koto-Koli
- 4 - Yoa (ex Pila-Pila)
- 5 - Soruba (Biyolié)
- 6 - Taneka (Tamba)
- 7 - Windji-Windji (Basila)

PEULH

- 1 - Peulh
- 2 - Gando

HOUEDA et Apparentés

- 1 - Houéda (Peda)
- 2 - Houla (Pla)
- 3 - Sahouè
- 4 - Torri
- 5 - Tofin
- 6 - Sèto

YORUBA et Apparentés

- 1 - Yoruba
- 2 - Nagot
- 3 - Chabè
- 4 - Idassa
- 5 - Holli-dji
- 6 - Ifè (Ana)
- 7 - Itcha
- 8 - Kétou
- 9 - Manigri

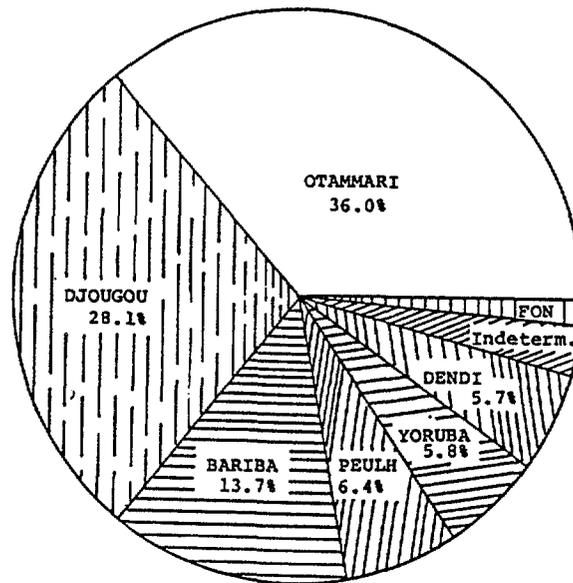
Dans le cadre de cette analyse, nous n'avons retenu que les grands groupes ethniques, qui englobent aussi les apparentés. La distribution de ces groupes, dans l'ATACORA, se présente comme suit:

NATIONALITE	F. A.	F. R.
FON	89	1.4 %
INDETERMINES	176	2.8%
DENDI	363	5.7%
YORUBA	370	5.8%
PEULH	405	6.4%
BARIBA	870	13.7%
DJOUGOU	1780	28.1%
OTAMMARI	2283	36.0%
TOTAL	6336	100.0%

De ce tableau, il ressort que nous avons 3 groupes principaux dans l'ATACORA: les OTAMMARIS, qui a eux seuls représentent plus du tiers de la population, les DJOUGOUS, et les BARIBAS. Les autres groupes sont nettement minoritaires. Nous les retiendrons toutefois dans l'analyse, comme ayant une valeur indicative. Seule la catégorie des "INDETERMINEES" sera éliminée, regroupant plusieurs groupes indéterminés ou étrangers et ne présentant aucune valeur significative particulière.

Les OTAMMARIS se retrouvent principalement dans les Districts de BOUKOUMBE, COBLY, NATITINGOU, TOUCOUNTOUNA, TANGUIETA et MATERI. Les DJOUGOUS habitent principalement les Districts de DJOUGOU URBAIN et RURAL, tandis que les BARI-BAS peuplent les Districts de KEROU, KOUANDE, et PEHUNCO. Les PEULHS, DENDIS, et YORUBAS sont éparpillés un peu dans toute la Province, bien que les DENDIS se retrouvent plutôt dans les villes comme NATITINGOU et DJOUGOU. Les FONS sont un groupe particulier, et seront traités comme tels: ce sont des fonctionnaires venus du Sud. On les trouve donc dans les chefs-lieux de District et dans les villes. Mais ils ne sont dans le Nord que sur une base temporaire: le temps que dure leur mission.

IMPORTANCE RELATIVE DES NATIONALITES
DANS L'ATACORA



1.2 Répartition de la Population par Age

Comme dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, la population de la Province de l'ATACORA est extrêmement jeune. Le tableau 1 révèle en effet que dans l'échantillon considéré, comprenant un total de 6336 personnes, 46.5% ont moins de 15 ans. Le groupe des vieux, c'est-à-dire ceux qui ont plus de 60 ans, ne compte que 5.8%. On remarque en

outre que l'âge médian est de 16 ans, tandis que la moyenne d'âge est de 21.5 ans. Il ne s'agit donc pas d'une population normalement distribuée. De fait, 50% de la population dans l'échantillon a moins de 16 ans, mais la présence des vieux recule la moyenne d'âge. Si nous voulons extrapoler la moyenne d'âge de cet échantillon au niveau de la Province, dans un intervalle de confiance de 95% on peut conclure, en appliquant la formule retenue dans la partie méthodologique (volume 1) que la moyenne d'âge de la population se situe entre 21 et 21.9 ans, ce qui met en évidence une population très jeune. Ce caractère jeune de la population est encore plus prononcé pour certaines nationalités que pour d'autres. Ainsi le tableau ci-dessous révèle que pour Les FONS, l'âge médian est de 11 ans seulement et l'âge moyen de 14.8 ans, tandis que pour les DJOUGOUS, il est de 18 ans et 23.3 ans respectivement:

NATIONALITE	AGE MEDIAN	AGE MOYEN
FON	11.0	14.8
YOURUBA	12.0	15.8
DENDI	14.0	19.6
PEULH	14.0	19.7
OTAMMARI	16.0	21.2
BARIBA	18.0	22.8
DJOUGOU	18.0	23.3

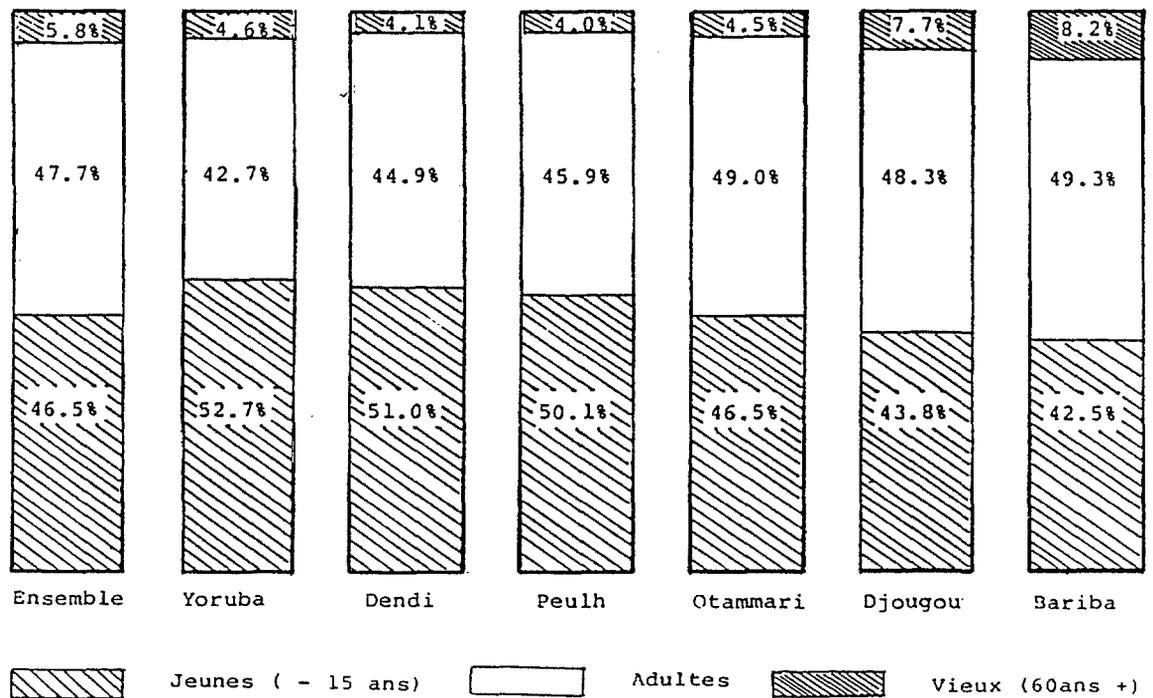
Que le groupe le plus jeune soit représenté par les FONS n'a rien de surprenant lorsque l'on sait que les FONS ne

sont pas originaires de la Province, mais sont pour la plupart des fonctionnaires nommés par le Gouvernement, et qui ne passeront que quelques années dans l'ATACORA.

Une analyse de la population par grands groupes d'âge révèle que le groupe d'adultes de 15 à 59 ans, qui compose la classe active, compte à peine 47.8% de la population. C'est dire que les charges de ce groupe en personnes inactives (enfants et vieillards) sont très lourdes. La proportion de la population improductive à la charge des adultes est d'environ 1,1 qui signifie que l'indice de dépendance est de 110%. Ceci est d'autant plus grave que, s'agissant d'une zone essentiellement agricole, on constate que près de 50% de la population masculine (voir tableau 3) a moins de 15 ans, et que la classe active représente seulement 44.1%. Or dans ces zones agricoles, le gros des travaux agricoles incombe aux hommes. La répartition des groupes ethniques par grands groupes d'âge montre que c'est parmi les FONS que l'on trouve le plus grand pourcentage de moins de 15 ans et que c'est le groupe des BARIBAS qui comporte le plus grand pourcentage d'actifs et de vieux.

NATIONALITE	- de 14 ans	15 - 59 ans	+ 60 ans
FON	59.6%	40.4%	-
YORUBA	52.7%	42.7%	4.6%
DENDI	51.0%	44.9%	4.1%
PEULH	50.1%	45.9%	4.0%
OTAMMARI	46.5%	49.0%	4.5%
DJOUGOU	43.8%	48.3%	7.9%
BARIBA	42.5%	49.3%	8.2%

IMPORTANCE RELATIVE DES JEUNES, ADULTES ET VIEUX
SELON LES GRANDES NATIONALITES



Tout comme pour les Nationalités, la population des Districts est très jeune, l'âge médian variant de 13 ans à MATERI à 20 ans dans le District de OUAKE, et l'âge moyen passant de 18.1 à 23.8 pour ces deux Districts.

Une classification des Districts selon un ordre progressif d'âge médian et moyen se présente comme suit:

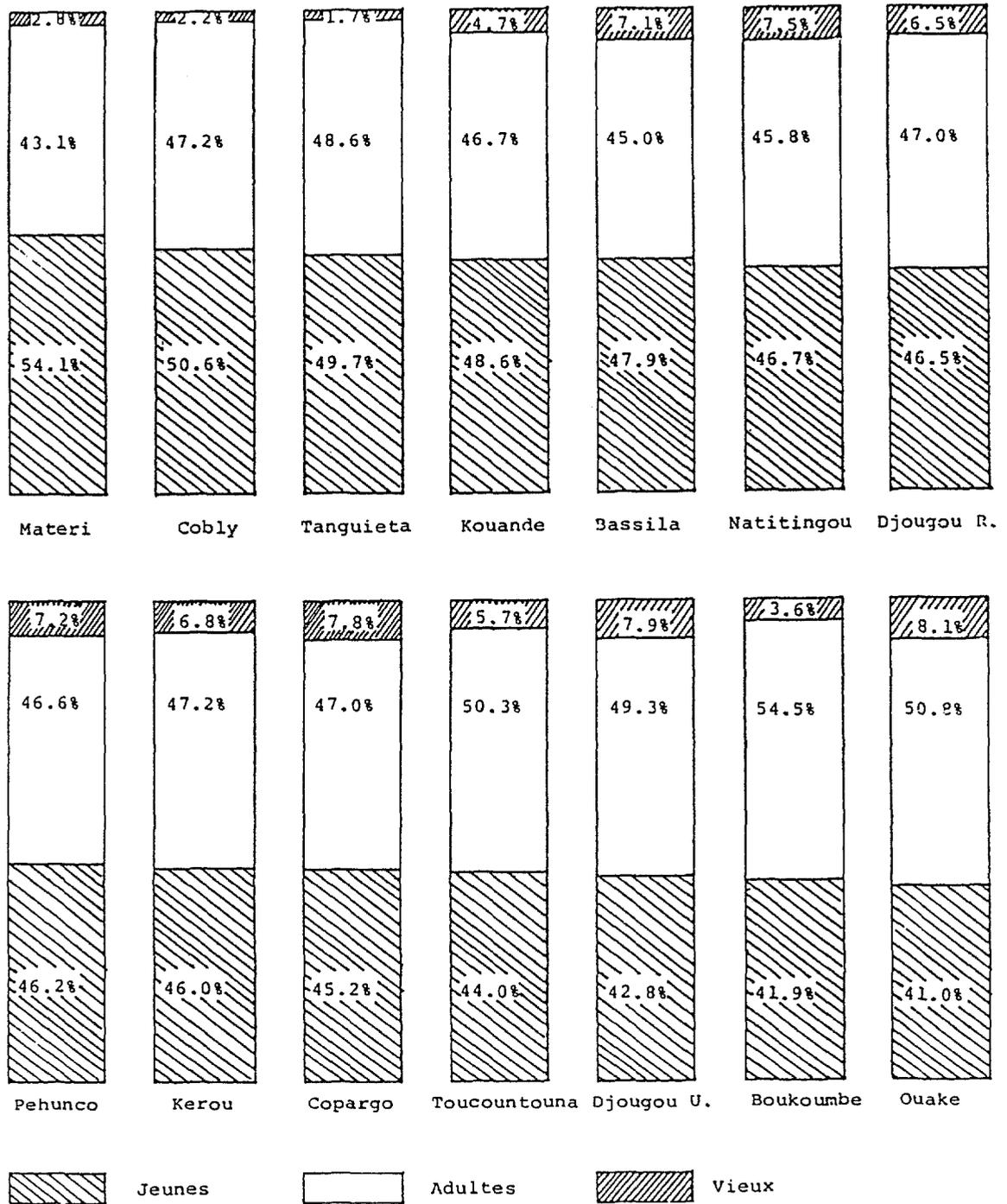
DISTRICT	AGE MEDIAN	AGE MOYEN
MATERI	13	18.1
COBLY	14	18.5
TANGUIETA	15	19.1
KOUANDE	15	21.0
KEROU	16	21.5
DJOUGOU RURAL	16	21.5
BASSILA	16	22.5
NATITINGOU	16	23.1
PEHUNCO	17	21.6
COPARGO	17	23.6
DJOUGOU URBAIN	18	23.4
BOUKOUMBE	19	21.7
TOUCOUNTOUNA	20	22.6
OUAKE	20	23.8

Dans aucun District, l'âge médian de la population n'est donc supérieur à 20 ans. Une distribution des Districts par grands groupes d'âge laisse apparaître que pour TANGUIETA, COBLY et MATERI, les vieux de plus de 60 ans ne représentent qu'un très faible pourcentage de la population: moins de 3% alors que pour COPARGO et DJOUGOU URBAIN, ils dépassent 7%; atteignant même 8.1% pour OUAKE.

DISTRICTS	- de 14 ans	15 - 59 ans	+ 60 ans
MATERI	54.1%	43.1%	2.8%
COBLY	50.6%	47.2%	2.2%
TANGUIETA	49.7%	48.6%	1.7%
KOUANDE	48.6%	46.7%	4.7%
BASSILA	47.9%	45.0%	7.1%
NATITINGOU	46.7%	45.8%	7.5%
DJOUGOU RURAL	46.5%	47.0%	6.5%
PEHUNCO	46.2%	46.6%	7.2%
KEROU	46.0%	47.2%	6.8%
COPARGO	45.2%	47.0%	7.8%
TOUCOUNTOUNA	44.0%	50.3%	5.7%
DJOUGOU URBAIN	42.8%	49.3%	7.9%
BOUKOUMBE	41.9%	54.5%	3.6%
OUAKE	41.0%	50.8%	8.1%

Une représentation graphique de ces données illustre la proportion des grands groupes d'âge dans chacun des Districts, comme il apparaît ci-dessous.

IMPORTANCE RELATIVE DES JEUNES, ADULTES
ET VIEUX DANS LES DISTRICTS



Une analyse comparative de ces structures d'âge avec celles de l'enquête démographique de 1961 (Enquête démographique au DAHOMEY - 1961 - Résultats définitifs MINISTERE DE LA COOPERATION - INSEE Service de Cooperation, PARIS 1964) pour la Province de l'ATACORA fait ressortir une baisse relative de la proportion des actifs au profit des inactifs (vieillards et enfants) comme on peut le voir dans le tableau suivant:

AGE	ENQUETE 1961	ENQUETE 1981
0 - 14 ans	44.6%	46.4%
15 - 59 ans	50.6%	47.8%
60 + ans	4.8%	5.8%
TOTAL	100.0%	100.0%

Cette baisse de la proportion des actifs, si elle se poursuit, est très préjudiciable au développement économique de la zone.

1.3 Répartition de la Population par Sexe

Le tableau 2 montre que 49.2% de la population de l'ATACORA est masculine, contre 50.8% féminine. Les femmes sont donc plus nombreuses que les hommes: on a 103.35 femmes

pour 100 hommes, taux assez proche de celui du "Recensement Général de la Population" de 1979. Ce léger déséquilibre entre hommes et femmes n'est pas uniforme: pour certaines Nationalités, telles les FONS, les DENDIS et les YORUBAS, se sont les hommes qui prédominent, alors que chez les BARIBAS, DJOUGOUS, PEULHS, ce sont les femmes. Chez les OTAMMARIS, on trouve autant d'hommes que de femmes, comme le met en évidence le tableau suivant:

NATIONALITES	HOMMES	FEMMES
FON	66.3%	33.7%
DENDI	51.2%	48.8%
YORUBA	51.1%	48.9%
OTAMMARI	50.0%	50.0%
PEULH	49.4%	50.6%
BARIBA	47.8%	52.2%
DJOUGOU	47.2%	52.2%

Le grand pourcentage des FONS hommes par rapport aux femmes ne signifie pas une anomalie démographique pour ce groupe ethnique, mais est dû à la situation particulière de ces derniers comme il a été souligné antérieurement et certains sont encore soit célibataires, soit qu'ils ont laissé leur famille temporairement dans le Sud. Au niveau des Districts on note aussi un léger déséquilibre entre le nombre d'hommes par rapport à celui des femmes. Tandis

qu'à BOUKOUMBE et KOUANDE les hommes prédominent, les femmes sont plus nombreuses à PEHUNCO, OUAKE et TOUCOUNTOUNA; par contre à COPARGO et TANGUIETA, il y a égalité, comme on le voit dans le tableau ci-dessous.

DISTRICTS	HOMMES	FEMMES
BOUKOUMBE	52.5%	47.5%
DJOUGOU URBAIN	52.1%	47.9%
KOUANDE	51.5%	48.5%
NATITINGOU	50.7%	49.3%
COBLY	50.3%	49.7%
KEROU	50.2%	49.8%
COPARGO	50.0%	50.0%
TANGUIETA	50.0%	50.0%
BASSILA	49.0%	51.0%
MATERI	48.1%	51.9%
DJOUGOU RURAL	47.2%	52.8%
TOUCOUNTOUNA	47.0%	53.0%
OUAKE	46.5%	53.5%
PEHUNCO	42.6%	57.4%

1.4 Répartition de la Population par Age et par Sexe

Le tableau 3 montre que la distribution de l'âge pour les hommes est quelque peu différente de celle des femmes. Ainsi l'âge médian pour les hommes est-il inférieur à celui des femmes: 50% des hommes ont moins de 15 ans tandis

que 50% des femmes ont moins de 18 ans. Par contre la moyenne d'âge des hommes est légèrement supérieure à celle des femmes 21.9 ans pour les hommes et 21.6 ans pour les femmes. De fait, les hommes sont plus nombreux dans le groupe des moins de 15 ans, alors que la proportion des femmes est plus importante dans les groupes d'âge de 15 à 59 ans, comme on le voit dans le tableau suivant:

AGE	HOMMES	FEMMES
0 - 14 ans	49.3	43.2
15 - 59 ans	44.1	51.7
60 + ans	6.6	5.1
TOTAL	100.0	100.0

Ce fait s'observe non seulement au niveau de l'ensemble de la Province, mais aussi au niveau de toutes les Nationalités et de tous les Districts, comme les tableaux suivants le mettent en évidence.

REPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGE ET SEXE
PAR NATIONALITE

NATIONALITE	MOINS DE 15 ANS		15 - 59 ANS		60 ANS ET +	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
FON	60.9%	56.6%	39.1%	43.4%	-	-
BARIBA	44.8%	40.6%	46.5%	51.6%	8.7%	7.8%
DENDI	55.3%	45.8%	39.8%	50.7%	4.9%	3.5%
DJOUGOU	45.8%	42.1%	45.3%	50.9%	8.9%	7.0%
PEULH	54.0%	46.3%	39.5%	52.2%	6.5%	1.5%
OTAMMARI	50.1%	52.9%	45.0%	43.1%	4.9%	4.0%
YORUBA	55.6%	49.8%	38.6%	46.8%	5.8%	3.4%

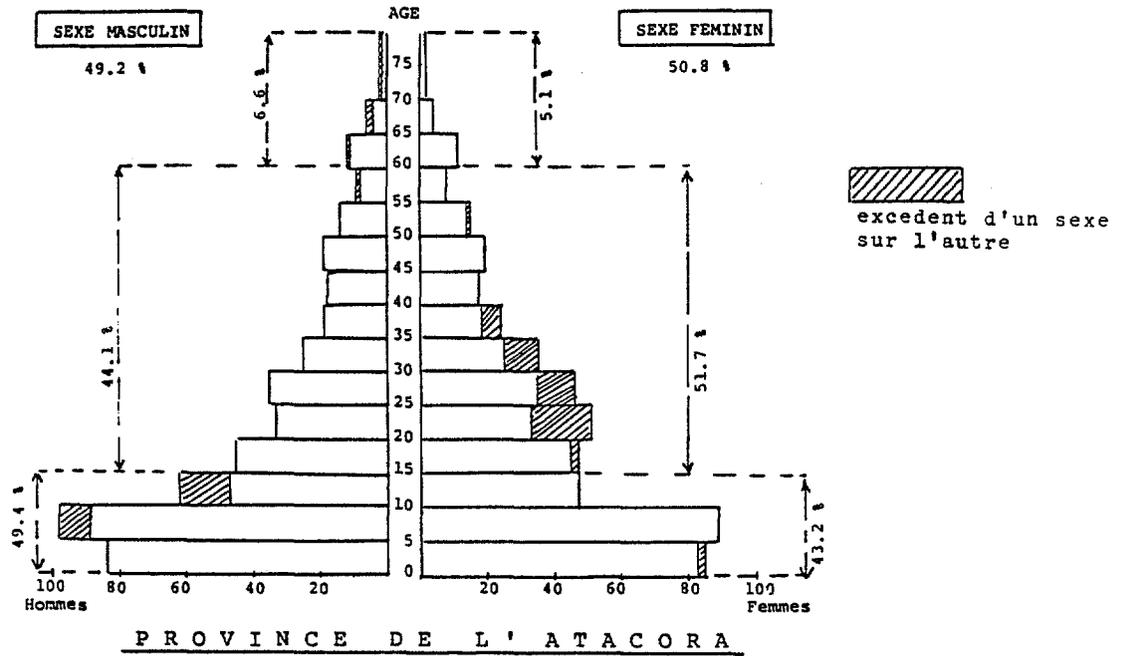
REPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGE ET SEXE
PAR DISTRICTS

DISTRICTS	MOINS DE 15 ANS		15 - 59 ANS		60 ANS ET +	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
BASSILA	49.9	45.0	42.4	48.4	7.7	6.6
BOUKOUMBE	42.6	39.7	52.3	58.4	5.1	1.9
COBLY	58.1	43.1	39.4	55.1	2.5	1.8
COPARGO	48.3	42.2	41.2	52.8	10.5	5.0
DJOUGOU URBAIN	48.7	36.4	42.1	57.1	9.2	6.5
DJOUGOU RURAL	47.9	45.2	46.0	48.0	6.1	6.8
KEROU	45.9	43.7	45.3	51.5	8.8	4.8
KOUANDE	54.8	41.9	40.8	53.0	4.4	5.1
MATERI	56.9	51.5	39.7	46.3	3.4	2.2
NATITINGOU	53.6	39.7	39.4	52.2	7.0	8.1
OUAKE	38.9	40.8	48.7	54.6	12.4	4.6
PEHUNCO	51.6	42.4	42.3	49.6	6.1	8.0
TANGUIETA	51.1	47.8	47.8	50.0	1.1	2.2
TOUCOUNTOUNA	45.8	42.6	47.2	52.9	7.0	4.5

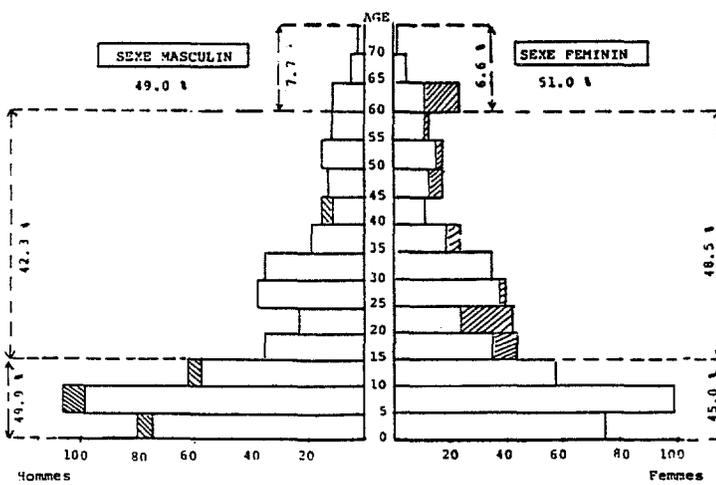
La pyramide des âges met ce phénomène plus en évidence encore. On voit que la pyramide a une base large et un rétrécissement rapide, caractéristique des pyramides des régions à fécondité forte et à mortalité élevée. Cette pyramide présente aussi un certain nombre d'irrégularités dues en partie à la difficulté dans l'appréciation de l'âge en l'absence d'état civil, et dans une population quasi-illétrée. L'allure de la courbe du rapport de masculinité permet d'affirmer que les anomalies décelées proviennent en partie de l'appréciation de l'âge. Ainsi les filles des groupes d'âge 10 - 14 ans et 15 - 19 ans, mariées et ayant plusieurs enfants, sont souvent considérées par leur entourage comme des femmes de 20 - 24 ans, voire parfois de 25 à 29 ans. Par contre les femmes de 40 ans et plus n'ayant jamais eu d'enfants sont considérées comme jeunes. Enfin, on note le pourcentage réduit de vieilles par rapport aux vieux.

REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE POUR 1000 HABITANTS

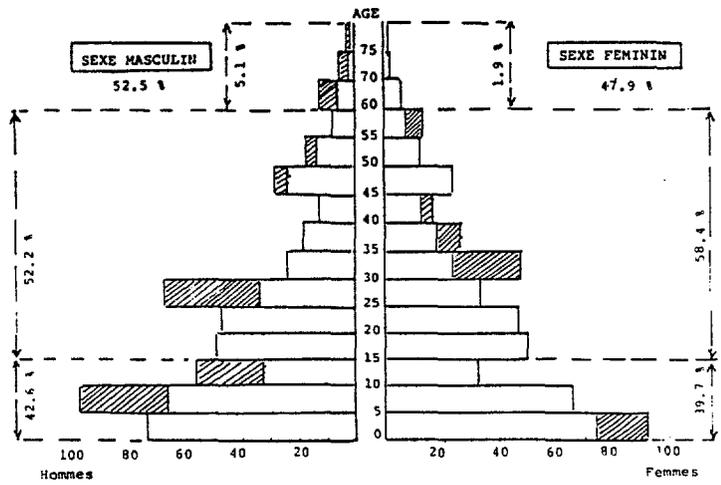
PYRAMIDES DES AGES

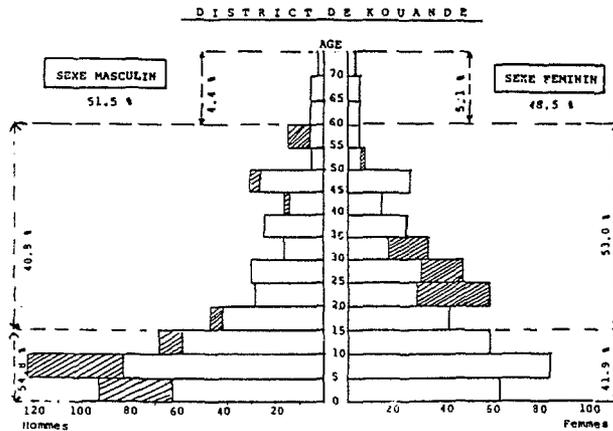
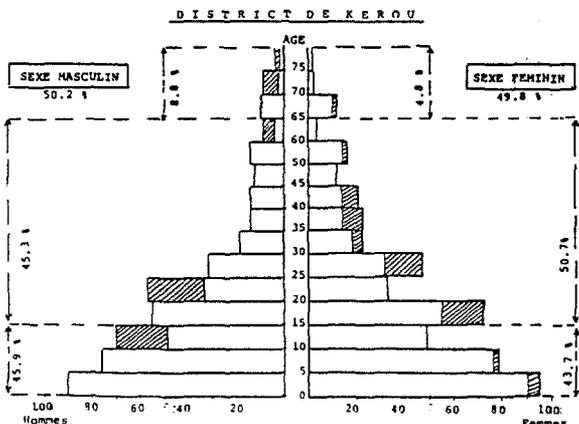
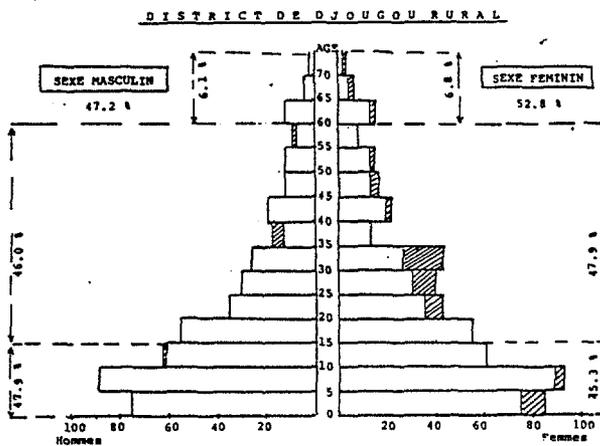
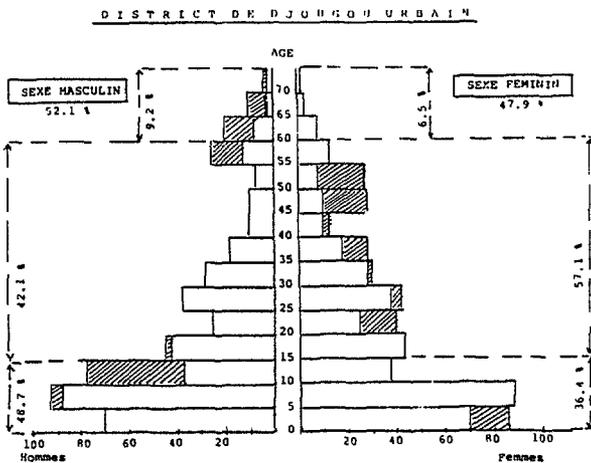
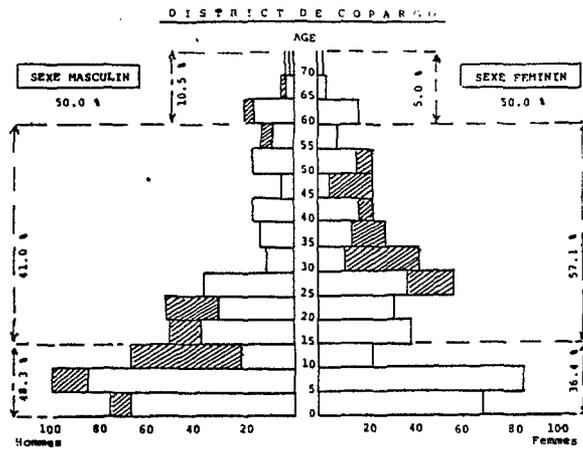
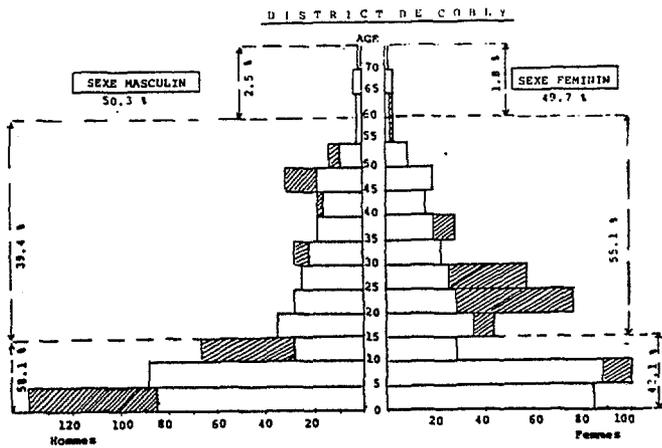


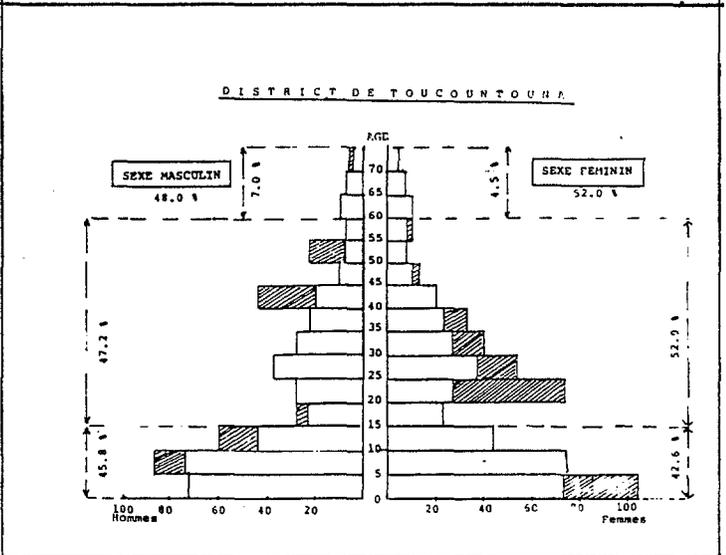
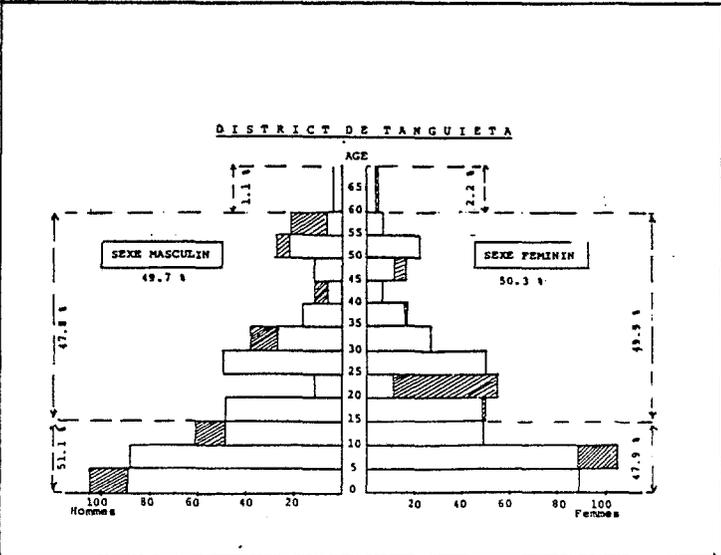
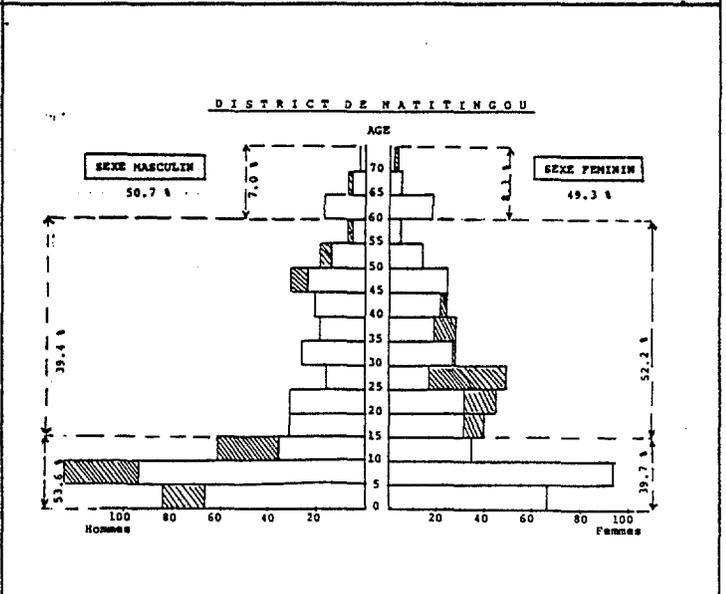
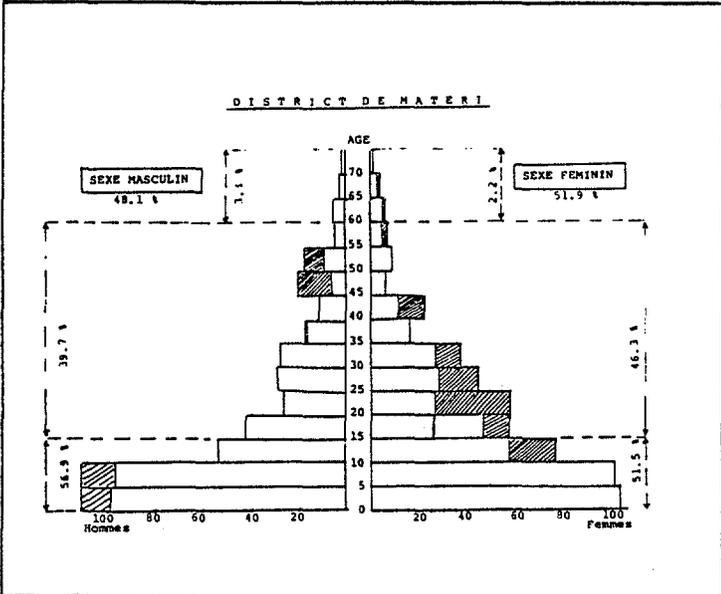
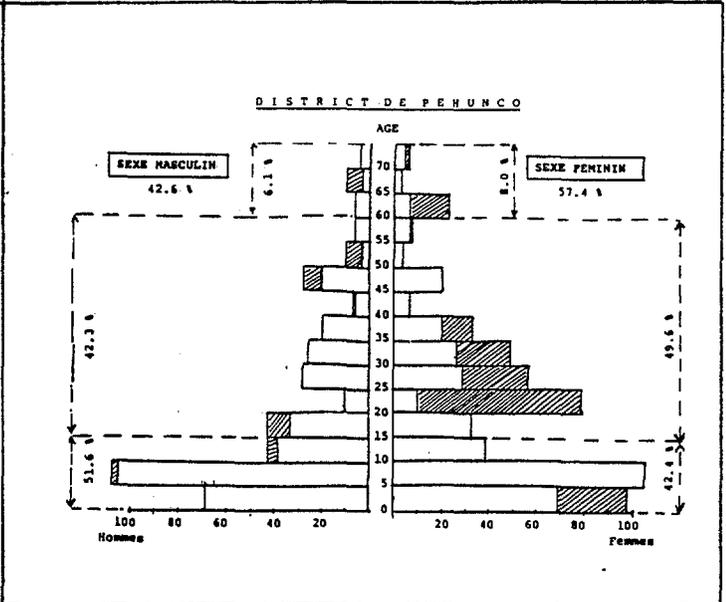
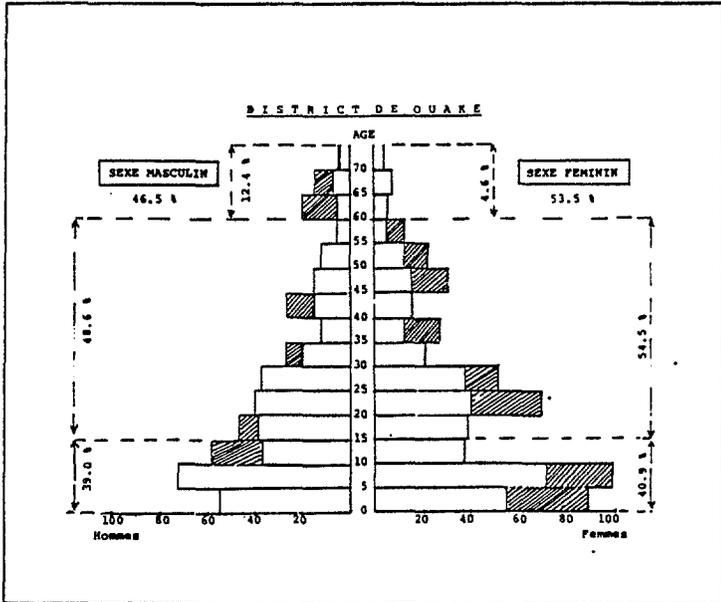
DISTRICT DE BASSILA



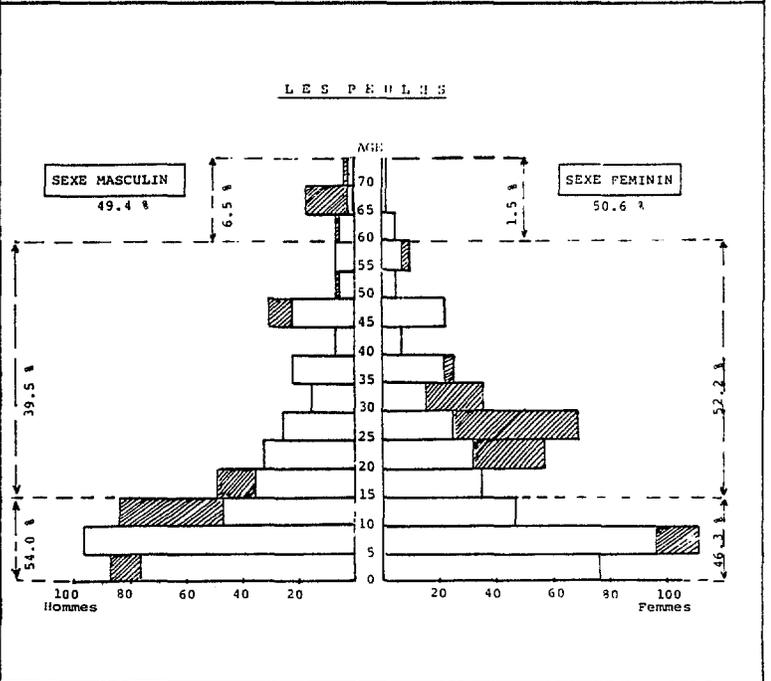
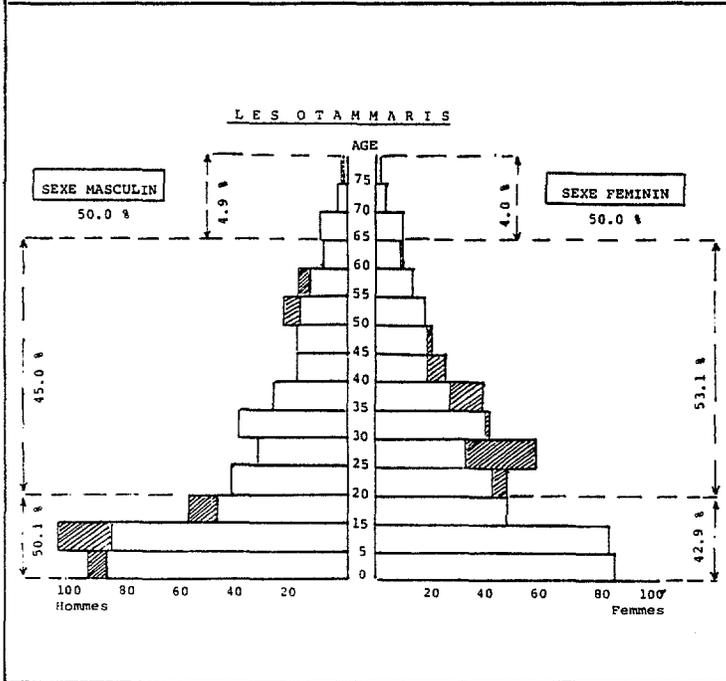
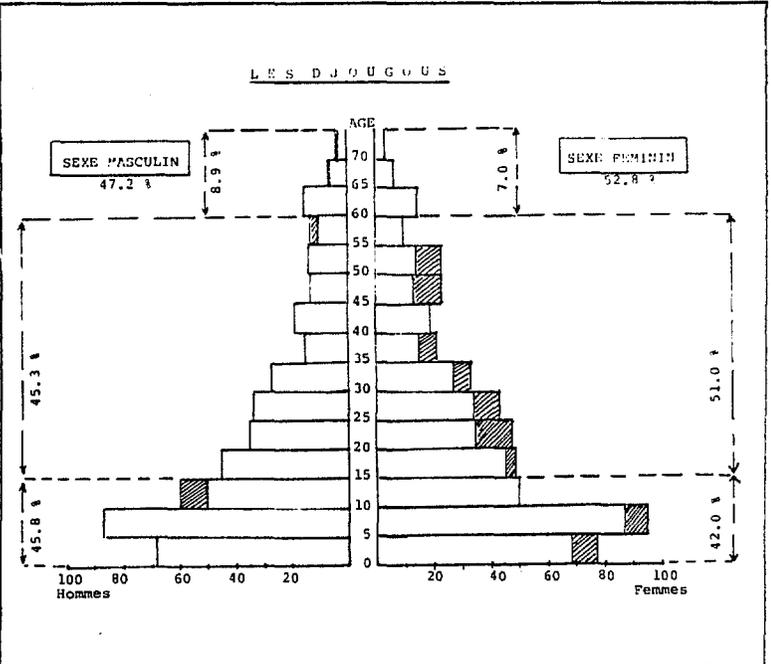
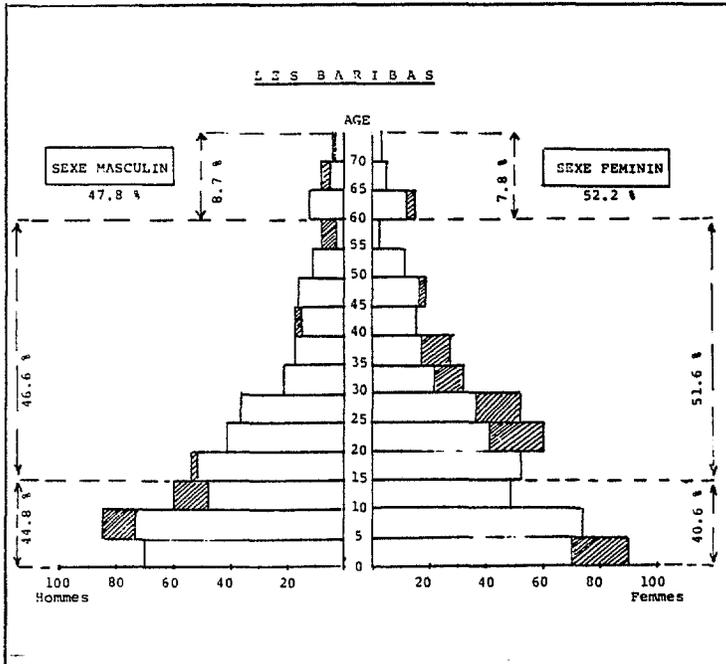
DISTRICT DE BOUKOUMBE







PYRAMIDE DES AGES DES PRINCIPALES NATIONALITES



Les pyramides des âges des Districts et des Nationalités présentent les mêmes caractéristiques:

- base très large
- rétrécissement rapide
- d'innombrables irrégularités provenant de la détermination des âges
- l'importance des vieux par rapport aux vieilles qui s'explique par la surmortalité féminine dans le groupe de 60 ans et plus.

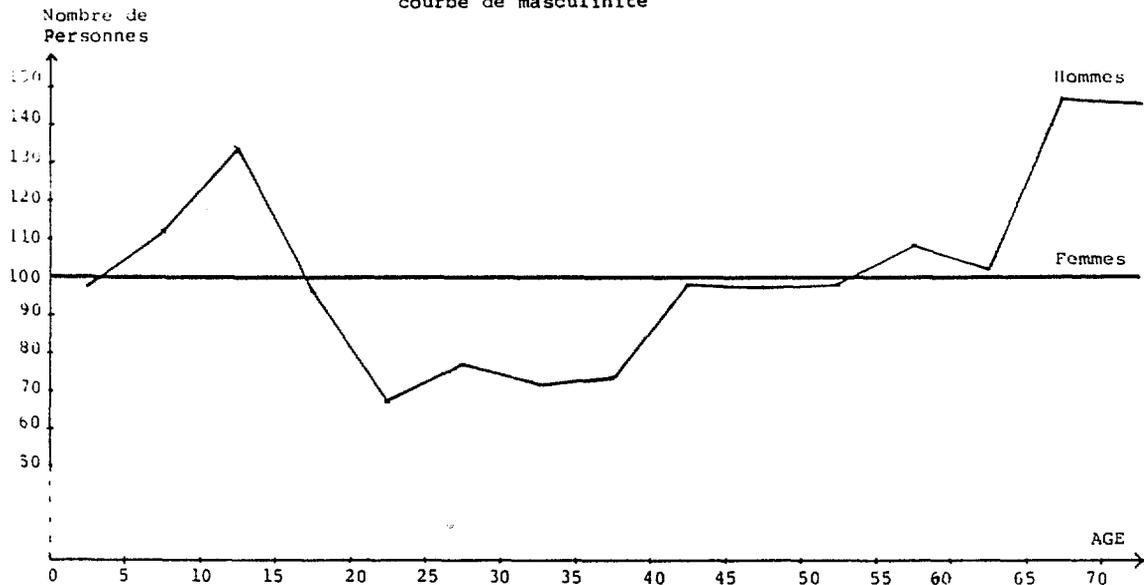
Comment expliquer que les hommes sont moins nombreux dans le groupe des 15 - 59 ans que les femmes comme on le voit sur toutes les pyramides des âges? Ce fait peut-il être expliqué seulement par le phénomène de l'exode rural? Il est vrai que les hommes quittent les campagnes pour chercher du travail dans les grandes villes et dans les pays voisins et que le retour définitif des hommes ne s'effectue guère que lorsqu'ils ont un âge avancé. En ce qui concerne l'importance numérique des vieux (60 ans et plus) par rapports aux vieilles, on peut penser que la surmortalité féminine dans ce groupe (cf. chapitre Mortalité) en est la raison principale.

NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES
PAR AGE ET PAR NATIONALITE

GROUPES D'AGES	NATIONALITES						ENSEMBLE PROVINCE ATACORA
	BARIBA	DENDI	DJOUGOU	PEULH	OTAMMARI	YORUBA	
0 - 4 ans	78	90	89	113	108	100	98
5 à 9 ans	116	140	92	87	124	120	111
10 à 14 ans	124	180	121	179	121	141	113
15 à 19 ans	104	106	93	143	89	88	96
20 à 24 ans	69	93	73	57	57	100	66
25 à 29 ans	69	52	79	36	99	69	77
30 à 34 ans	67	36	81	43	68	80	71
35 à 39 ans	63	58	68	90	72	78	74
40 à 44 ans	115	120	100	100	91	100	99
45 à 49 ans	82	113	56	133	137	100	98
50 à 54 ans	100	167	57	150	138	125	99
55 à 59 ans	350	300	135	75	87	80	113
60 à 64 ans	77	125	104	150	100	100	101
65 à 69 ans	175	0	130	100	100	200	146
70 ans et +	106	400	121	0	167	0	145
TOTAL	92	105	90	98	100	104	97

Ce dernier tableau nous permet de tracer la courbe de masculinité comme il apparaît dans le graphique suivant, mettant ainsi en évidence l'excédent de la population masculine dans les groupes d'âge de 5 à 15 ans, et au-delà de 55 ans.

PROVINCE DE L'ATACORA
courbe de masculinite



2. LES MENAGES

Les ménages sont des groupes de personnes vivant pratiquement en commun dans un même logement et prenant ensemble leur nourriture. Il s'agit en général d'un homme, marié veuf ou divorcé, sa ou ses femme(s), ses enfants non mariés et les personnes à charge qui vivent avec lui. Le critère essentiel est la vie en commun.

Les ménages peuvent être constitués d'une seule personne (célibataire, divorcé ou veuf) occupant un logement et disposant de ses propres ressources.

L'étude des ménages présente un grand intérêt économique, car forme d'organisation sociale, les ménages constituent des unités de consommation, voire de production dans les zones rurales. Ce sont les unités de base de nos enquêtes.

On distingue deux catégories de ménages: ménage agricole et ménage non-agricole.

Le ménage est dit agricole lorsque le Chef de Ménage exerce son activité principale dans le secteur primaire, mais quand l'activité principale est exercée dans un secteur autre que le primaire, le ménage est qualifié de non-agricole.

Les ménages agricoles sont les plus importants. Ils représentent plus de 85% des ménages enquêtés et sont souvent de grande taille (voir la partie agro-économique).

D'après le tableau 4, la taille moyenne d'un ménage en général dans la zone est de 8.1 personnes. C'est là une moyenne assez élevée, caractéristique de la vie communautaire des groupes qui vivent dans le Nord du pays. Cette taille moyenne varie au niveau des Nationalités et aussi des Districts.

En dehors des Ménages FONS qui constituent un cas particulier, les ménages OTAMMARIS, agricoles ou non, ont la plus petite taille moyenne: 6.5 personnes, alors que les BARIBAS ont la plus grande taille moyenne: 9.1 personnes. Dans les Districts, c'est à KEROU que l'on relève la taille moyenne la plus élevée 13.8 personnes par ménage, tandis que dans le District de BOUKOUMBE la taille moyenne d'un ménage est seulement de 5.9 personnes.

En outre, on remarque que les ménages de 5 à 9 personnes (tableau 4) sont les plus importants 46.7% et regroupent les 39.0% de la population (tableau 5); viennent ensuite les ménages de 1 à 4 personnes 23.8%, mais il y a seulement 8.8% de la population qui appartiennent à de tels ménages. Le pourcentage de la population est faible car on y rencontre souvent beaucoup de ménages "isolés" (ménage d'une personne). C'est dans le groupe FON que les ménages de 1 à 4 personnes sont les plus importants: 73.1%.

Les grands ménages de 20 personnes et plus sont très peu nombreux (3.2%) et se rencontrent surtout chez les BARIBAS (10.4%) où la taille du ménage atteint jusqu'à 49 membres. Au niveau des Districts, de tels ménages ne sont pas négligeables surtout dans les Districts de KEROU et de KOUANDE.

Le tableau 5, donnant la répartition de la population selon la taille et l'âge des membres qui composent le ménage, permet de constater que les 67.9% de la population sont concentrés dans les ménages de 5 à 9 et 10 à 14 personnes et que par ailleurs le pourcentage des jeunes de moins de 15 ans est faible dans les ménages de petite taille, mais augmente avec la taille du ménage comme l'indique le tableau ci-dessous. Par contre le pourcentage des vieux de 60 ans et plus diminue quand la taille du ménage augmente.

TAILLE DU MENAGE	MOINS DE 15 ANS	15 - 59 ANS	60 ANS +
1 - 4	29.5%	61.0%	9.5%
5 - 9	46.4%	47.5%	6.1%
10 - 14	48.3%	46.3%	5.4%
15 - 19	48.8%	47.0%	4.2%
20 et plus	53.1%	42.4%	4.5%

Le tableau 6 met en relief l'importance relative des enfants dans les ménages. On peut noter que le pourcentage

des collatéraux augmente avec la taille du ménage. Le fait le plus remarquable est que les 76.7% sont composés d'époux, d'enfants et de chefs de famille, donc de la vraie famille; viennent ensuite les parents et les frères et soeurs. On observe les mêmes phénomènes au niveau des Nationalités et des Districts.

3. LES CHEFS DE MENAGE

3.1 Répartition des Chefs de Ménage par Age

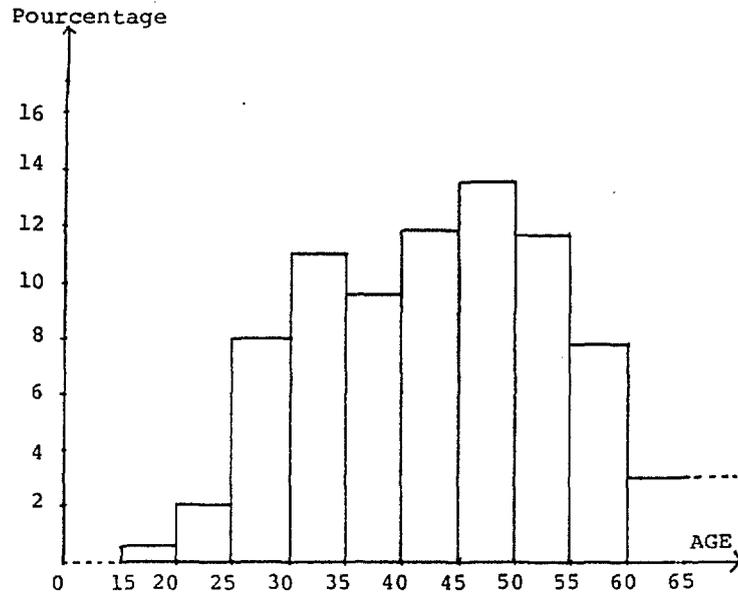
La répartition des Chefs de Ménage par âge, telle qu'elle apparaît dans le tableau 7, montre la grande maturité des Chefs de Ménage dans ces zones rurales où très peu de jeunes de moins de 20 ans deviennent Chef de Ménage. De fait, à l'exception des FONS, OTAMMARIS et YORUBAS, on ne trouve pas de Chefs de Ménage de moins de 25 ans. Dans ces deux derniers groupes, ils ne représentent qu'un très faible pourcentage.

L'âge moyen des Chefs de Ménage est de 47.9 ans, variant de 30.6 ans pour les FONS, à 54.3 ans pour les BARIBAS, comme on le constate dans le tableau ci-dessous:

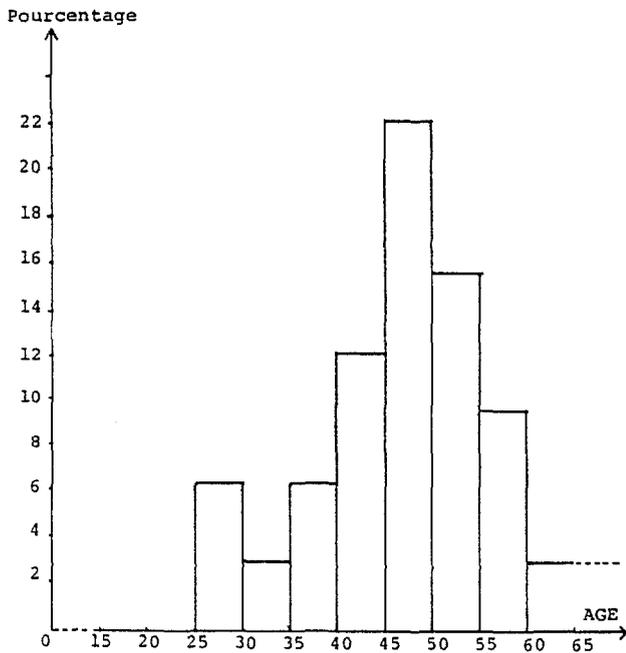
NATIONALITE	AGE MOYEN	AGE MEDIAN
FON	30.6	31.0
OTAMMARI	43.6	45.0
YORUBA	48.0	45.0
PEULH	51.4	48.0
DENDI	53.5	49.5
DJOUGOU	53.9	53.0
BARIBA-	54.3	50.0
TOTAL	47.9	46.0

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR AGE

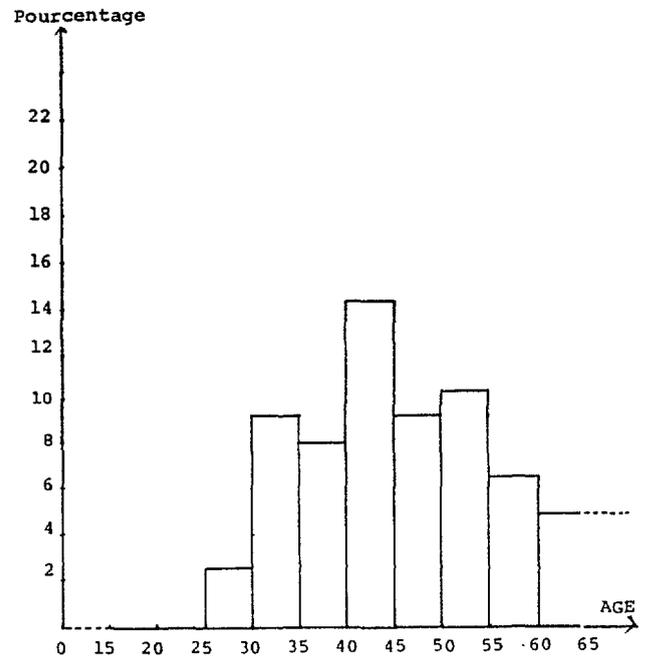
PROVINCE DE L'ATACORA



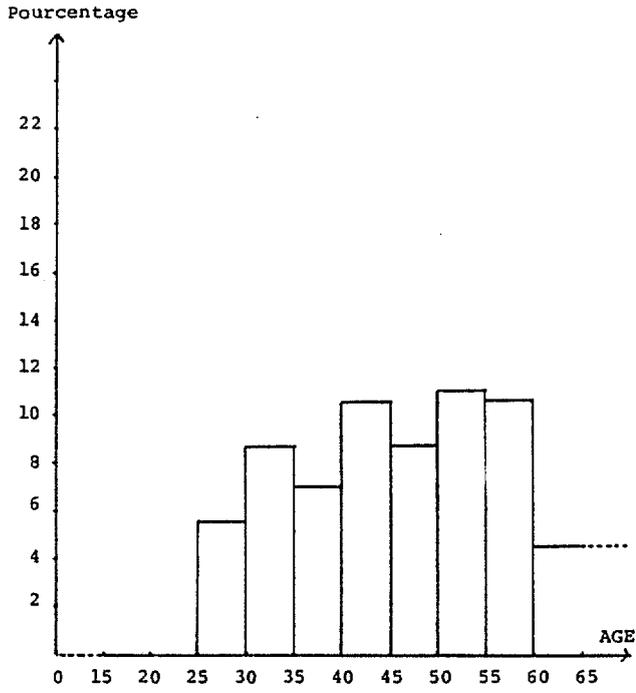
DENDIS



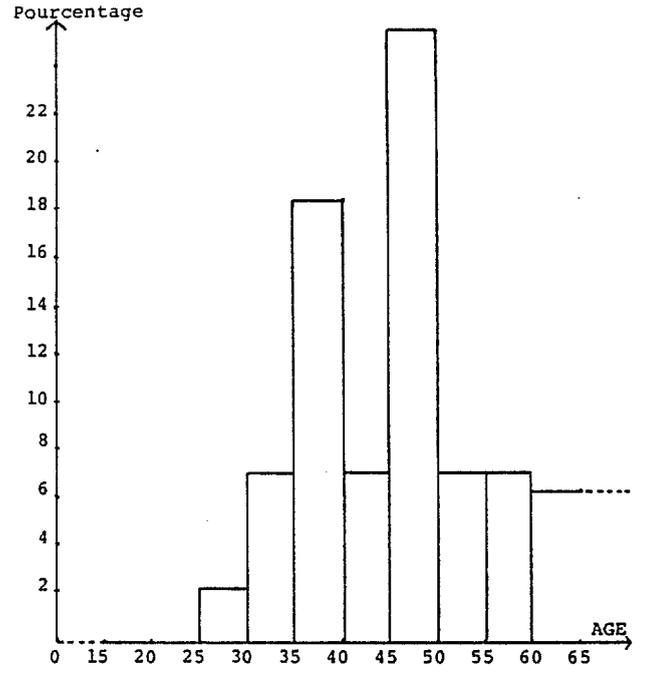
BARIBAS



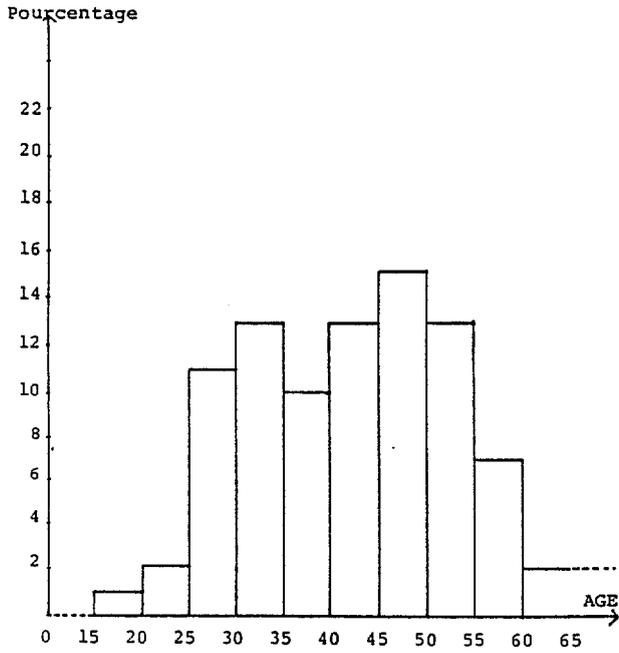
DJOUGOUS



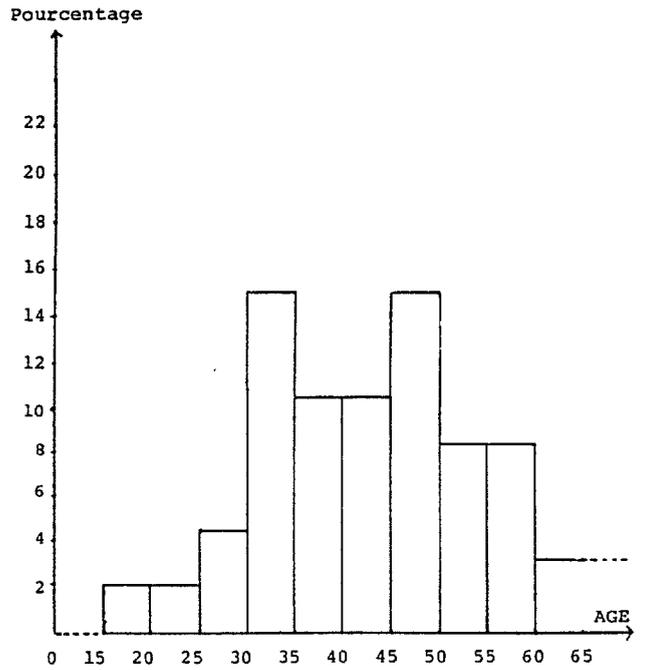
PEULHS



OTAMMARIS



YORUBAS



Après les FONS, ce sont les OTAMMARIS qui ont l'âge moyen et médian le plus jeune, suivis des YORUBAS. Dans ces deux Nationalités, les Chefs de Ménage sont moins vieux, et l'on constate que 5% ont moins de 45 ans, alors que chez les DJOUGOUS, l'âge médian est de 53 ans. Cela signifie qu'il y a moins de vieux chez les OTAMMARIS et YORUBAS que chez les DJOUGOUS. De fait, on ne trouve que 15% de vieux chez les OTAMMARIS contre 37.9% chez les DJOUGOUS.

Les Chefs de Ménage constituent une population active composée de 75.5% d'adultes de 15 à 59 ans. Le groupe de vieux de 60 ans et plus, formant une partie de la population à charge, représente moins de 25%. Mais on remarque que, dans les zones rurales, ils ne constituent pas une population à charge, du moment où ils participent à l'activité économique. Par ailleurs, le fait le plus remarquable est que ce sont les vieux qui détiennent souvent les grandes exploitations agricoles.

Au niveau des Districts, on peut procéder à une classification semblable. On trouve alors que les Chefs de Ménage dont l'âge moyen est le plus jeune, se trouve dans le District de COBLY et les plus âgés dans le District de OUAKE.

DISTRICTS	AGE MOYEN	AGE MEDIAN
COBLY	40.4	40
TANGUIETA	40.5	45
BOUKOUMBE	41.1	45
TOUCOUNTOUNA	42.2	40
MATERI	42.2	40
PEHUNCO	49.7	47
BASSILA	49.7	50
KEROU	50.1	52
NATITINGOU	51.5	47
DJOUGOU RURAL	51.5	50
COPARGO	52.5	55
DJOUGOU URBAIN	54.0	55
OUAKE	56.0	60

3.2 Répartition des Chefs de Ménage par Sexe

Le tableau 8 fait ressortir l'importance numérique des hommes comme Chefs de Ménage. Ils en représentent les 91.3%. Peu de femmes parviennent à la tête d'un ménage, ce qui est un bon indice pour la stabilité conjugale dans la province. Les femmes ne deviennent Chefs de Ménage que lorsqu'elles sont soit divorcées soit veuves.

NATIONALITES	HOMMES (%) CHEFS DE MENAGES	FEMMES (%) CHEFS DE MENAGE
FON	100.0	-
PEULH	100.0	-
YORUBA	97.9	2.1
DENDI	96.9	3.1
DJOUGOU	91.9	8.1
BARIBA	90.8	9.2
OTAMMARI	88.0	12.0

Comme le montre le tableau ci-dessus, c'est parmi les OTAMMARIS que le pourcentage des Chefs de Ménage féminins est le plus élevé, par contre, chez les PEULHS on ne dénote aucune femme comme Chef de Ménage. Au niveau des Districts, on note que c'est surtout dans les Districts de BOUKOUMBE et MATERI que le pourcentage des Chefs de Ménage-femmes est plus élevé, ce qui, de fait, correspond à la distribution géographique des groupes ethniques concernés. Le District dont le pourcentage de femmes Chefs de Ménage est le plus bas, est BASSILA avec 1.8% seulement.

DISTRICT	HOMMES CHEFS DE MENAGE (%)	FEMMES CHEFS DE MENAGE (%)
BASSILA	98.2	1.8
COPARGO	98.1	1.9
KEROU	97.3	2.7
KOUANDE	96.1	3.9
DJOUGOU URBAIN	95.2	4.8
COBLY	94.9	5.1
PEHUNCO	94.1	5.9
TOUCOUNTOUNA	93.2	6.8
TANGUIETA	92.0	8.0
OUAKE	88.9	11.1
NATITINGOU	88.2	11.8
DJOUGOU RURAL	87.4	12.6
MATERI	87.0	13.0
BOUKOUMBE	84.8	15.2

3.3 Répartition des Chefs de Ménage par Lieu de Naissance, Domicile Antérieur et Durée de Séjour

Les données concernant le lieu de naissance des Chefs de Ménage, leur domicile antérieur et leur durée de séjour dans le village permettent d'apprécier la mobilité de la population. La répartition des Chefs de Ménage selon leur lieu de naissance (tableau 9) montre que 66% sont nés au lieu d'enquête (village d'enquête). Plus de 26.8% sont nés dans la région d'enquête, c'est-à-dire dans la Commune, dans le District et dans la Province. Le reste, né hors de la région, se compose de ceux qui sont nés dans d'autres

régions du Benin (4.4%) et de ceux qui sont nés à l'étranger (près de 3%).

Au niveau global de la Province, on constate que les 92.7% sont natifs de la zone d'enquête.

Au niveau des nationalités, les tableaux ci-dessous permettent de constater que, la plupart des Chefs de Ménage sont originaire du village, à l'exception des DENDIS dont seulement 3.1% natifs du village et des FONS 5.3%. En ce qui concerne les DENDIS, toutefois 96.9% sont nés dans la Province contre seulement 21.1% pour les FONS.

NATIONALITES	NES AU VILLAGE (%)	NES DANS LA PROVINCE (%)
BARIBA	86.8	92.1
PEULH	74.4	95.3
DJOUGOU	70.2	92.9
OTAMMARI	69.8	97.9
YORUBA	53.2	85.1
FON	5.3	21.1
DENDI	3.1	96.9

Au niveau des Districts, on constate que plus de 80% de la population est originaire du District même. Mais il existe une certaine mobilité à l'intérieur des Districts, excepté pour PEHUNCO et KEROU, où plus de 90% habitent dans le

village où ils sont nés. Par contre à DJOUGOU URBAIN, bien que 88.1% soient nés dans le District seulement 16.7% habitent encore leur village originaire.

DISTRICT	NES AU VILLAGE (%)	NES AU DISTRICT (%)
DJOUGOU URBAIN	16.7	88.1
KOUANDE	54.9	80.4
DJOUGOU RURAL	58.9	88.4
MATERI	62.3	87.0
TANGUIETA	64.0	88.0
BOUKOUMBE	67.0	94.3
BASSILA	67.3	92.7
TOUCOUNTOUNA	70.5	93.2
COPARGO	71.7	86.8
NATITINGOU	72.1	92.6
OUAKE	75.6	80.0
COBLY	76.9	82.9
KEROU	91.9	91.9
PEHUNCO	97.1	97.1

Pour les deux derniers Districts, ceux qui sont nés dans le District sont, en fait, originaire de leur village. A Ouake et Cobly, 13.3% et 7.7% des Chefs de Ménage respectivement sont originaires du Togo.

La répartition selon le domicile antérieur, comparée avec le résultat sur les lieux de naissance permet de constater la faible mobilité de la population des Chefs de Ménage (tableau 13).

Seulement 31.6% ont changé de domicile. Et parmi ceux-ci, près de 25% viennent de la zone d'enquête, donc un mouvement à l'intérieur de la Province, 3.2% sont venus d'autres régions du Bénin et le reste de l'étranger, surtout du Togo.

En ne prenant pas en compte les déplacements à l'intérieur même de la Province, nous pouvons affirmer que la population fait preuve d'une grande stabilité. D'ailleurs sur le tableau 12, on constate que les 92.6% sont nés ou se sont installés dans la Province depuis plus de 15 ans. Leur durée moyenne de séjour est 44.9 ans.

Pour les changements de domicile, la majorité s'effectue à l'intérieur de la région, c'est-à-dire l'ensemble de la Province comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous. Mais les quelques mouvements enregistrés hors de nos frontières, donc avec l'étranger se situent au niveau des DJOUGOUS. Par contre les déplacements de domicile des DENDIS se situent uniquement à l'intérieur de la Province comme on le voit dans le tableau suivant:

DOMICILE ANTERIEUR	FON (%)	BAR- IBA (%)	DENDI (%)	DJOU- GOU (%)	PEULH (%)	OTAM- MARI (%)	YOR- UBA (%)	ENSEMBLE (%)
VILLAGE	15.8	88.2	6.3	73.7	83.7	70.4	57.4	68.4
COMMUNE	5.3	-	-	8.1	11.7	12.6	25.5	9.7
DISTRICT	5.3	6.6	90.6	5.1	7.0	11.4	4.3	11.7
PROVINCE	5.3	1.3	3.1	2.0	2.3	2.6	2.1	2.6
ENSEMBLE PROVINCE	31.6	96.1	100.0	88.9	97.7	97.0	89.3	92.4
AUTRE REGION DU BENIN	57.9	3.9	-	1.0	-	1.2	8.5	3.2
ETRANGER	10.6	-	-	10.1	2.3	1.8	2.1	4.3
dont TOGO	5.3	-	-	2.5	2.3	0.9	-	1.3

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE DE CHAQUE DISTRICT
SELON LE DOMICILE ANTERIEUR

DISTRICTS	VIL- LAGE %	COM- MUNE %	DIS- TRICT %	PRO- VINCE %	REGION D'EN- QUETE %	AUTRE REGION DU BENIN %	ETRANGER %	dont TOGO %
BASSILA	67.3	25.4	-	-	92.7	5.5	1.8	1.8
BOUKOUMBE	63.8	11.4	19.0	1.0	95.2	3.8	1.0	-
COBLY	76.9	5.1	-	-	82.0	7.7	10.3	7.7
COPARGO	81.1	1.9	1.9	3.8	88.7	1.9	9.4	-
DJOUGOU U	23.7	2.4	66.7	4.8	97.6	-	2.4	-
DJOUGOU R	62.1	15.8	7.4	4.2	89.5	1.1	9.5	1.1
KEROU	91.9	-	-	2.7	94.6	-	5.4	-
KOUANDE	64.7	-	25.5	3.9	94.1	5.9	-	-
MATERI	58.4	23.4	9.1	1.3	92.2	6.5	1.3	1.3
NATITINGOU	73.5	7.4	7.4	4.4	92.7	1.5	5.9	1.5
OUAKE	84.4	-	2.2	-	86.7	4.4	8.9	-
PEHUNCO	97.1	-	-	2.9	100.0	-	-	-
TANGUIETA	72.0	16.0	18.0	14.0	100.0	-	-	-
TOUCOUN- TOUNA	65.9	11.4	13.6	4.5	95.4	4.5	-	-

Cette stabilité du Chef de Ménage est encore confirmée par les données relatives à la durée de séjour dans leur lieu d'habitation actuelle (tableau 12). 92.6% des ménages y sont depuis plus de 15 ans, et 68.4% (tableau 13) y sont depuis leur naissance. Une répartition de la durée moyenne et médiane de la durée de séjour par Nationalité révèle que plus de 95% de tous les Chefs de Ménage y sont depuis plus de 15 ans, excepté pour les FONS, dont la médiane est de 4 ans. Dans les Districts, la situation est identique. De fait en comparant les tableaux 12 et 7, on voit que la moyenne de durée de séjour au niveau de la Province est 44 ans et la moyenne d'âge des Chefs de Ménage est de 47 ans: autrement dit presque tous vivent là où ils sont nés.

3.4 Répartition des Chefs de Ménage selon leur Etat Civil (tableau 10)

La population des Chefs de Ménage est composée de personnes de 15 ans et plus, ce qui explique le faible taux de célibataire 6.6% et le taux très élevé des mariés 83.1%. Les veufs, et veuves représentent 7.1%. Ce taux un peu fort de veuvage peut être une conséquence du régime de mortalité dans la population. Déjà on a constaté que la moyenne d'âge des OTAMMARIS paraît très faible et c'est

encore dans leur groupe que le taux de veuvage est le plus élevé (10.6%). (L'étude sur la mortalité pourra nous éclairer sur ce point).

Les divorcés représentent 2.5%. Dans les zones rurales, la mobilité conjugale est très réduite. Un homme marié est plus considéré et quelquefois même le polygame est l'homme important car il a plus de main-d'oeuvre pour ses exploitations agricoles, les femmes et les enfants participant aussi à l'activité agricole. C'est donc une source de richesse. On peut constater que le taux de polygamie est de 32.6%. Pour l'ensemble des Chefs de Ménage, 100 hommes mariés ont 155 épouses, et 100 polygames ont 240 épouses.

L'étude de la situation matrimoniale par Nationalité fait ressortir des faits très intéressants: le pourcentage de célibataires est plus élevé chez les YORUBAS et les OTAMMARIS. On trouve une personne sur 9 encore célibataire chez les YORUBAS et une personne sur 12 chez les OTAMMARIS.

Le cas des DENDIS où l'on ne trouve pas de Chefs de ménage célibataires pourrait être un fait particulier provenant de notre échantillon. Pour eux, on ne trouve que des mariés.

Le taux de mariés est très variable. Les PEULHS ont le plus fort pourcentage de Chefs de Ménage mariés. Ils sont suivis des DJOUGOUS comme on peut le constater sur le tableau ci-dessous. Les OTAMMARIS ont le pourcentage le plus faible. C'est dans cette nationalité que l'on rencontre le plus fort taux de veuvage 10,6% et aussi de célibat.

Parmi les mariés, on constate que le nombre de polygames est supérieur aux monogames chez les DENDIS (taux de polygamie 65.4% contre 34.6% monogamie), et les PEULHS (taux de polygamie 53.5% contre 39.5% monogamie). Le tableau ci-après fait ressortir l'importance de la polygamie dans les nationalités.

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE
ET LA NATIONALITE

NATIONALITES	ETAT CIVIL				
	MARIÉS				
	CELIBATAIRES	TOTAL	DONT POLYGAME	VEUFS/VEUVES	DIVORCES
DENDI	-	100.0%	65.4%	-	-
BARIBA	1.3%	86.9%	22.4%	7.9%	3.9%
DJOUYOU	3.5%	86.9%	35.4%	7.1%	2.5%
PEULH	4.7%	93.0%	53.5%	2.3%	-
OTAMMARI	8.5%	78.1%	28.5%	10.6%	2.9%
YORUBA	10.6%	87.2%	36.1%	2.1%	-
ENSEMBLE	6.6%	83.1%	32.6%	7.7%	2.5%

Les divorcés se rencontrent surtout chez les BARIBAS 3.9% et les OTAMMARIS, tandis que le taux de divorcés est moindre ou bien inexistant chez les PEULHS, les YORUBAS et les DENDIS.

Les tableaux suivants font ressortir les différences au niveau des Districts.

DISTRICT ETAT-CIVIL	CELIBATAIRE %	TOTAL %	MARIES dont POLYGAMES %	VEUFS VEUVES %	DIVORCES (ES) %
BASSILA	7.3	90.9	34.5	1.8	-
BOUKOUMBE	11.4	69.5	20.1	16.2	2.9
COBLY	-	89.7	38.4	10.3	-
COPARGO	5.7	86.7	26.3	3.8	3.8
DJOUGOU URBAIN	2.4	92.8	57.1	4.8	-
DJOUGOU RURAL	2.1	85.2	37.8	9.5	3.2
KEROU	5.4	89.2	27.0	-	5.4
KOUANDE	2.0	94.1	52.9	3.9	-
MATERI	10.4	80.5	35.0	9.1	-
NATITINGOU	13.2	70.6	17.7	10.3	5.9
OUAKE	4.4	84.5	28.9	8.9	2.2
PEHUNCO	5.9	85.3	32.4	5.9	2.9
TANGUIETA	4.0	88.0	40.0	8.0	-
TOUCOUNTOUNA	9.1	84.1	29.6	-	6.8

Les Districts de BOUKOUMBE, de MATERI, de NATITINGOU et TOUCOUNTOUNA détiennent les taux les plus élevés de célibataires (NATITINGOU 13.2%); (BOUKOUMBE 11.4%, MATERI 10.4% et TOUCOUNTOUNA 9.1%) tandis que les districts de

DJOUGOU URBAIN, de KOUANDE ont les plus forts taux de mariés (KOUANDE 94.1%; DJOUGOU URBAIN 92.8%).

Les forts taux de veuvage se situent dans les districts de BOUKOUMBE 16.2%; de COBLY 10.3% et de NATITINGOU 10.3%.

La polygamie est aussi très importante dans ces deux districts. On constate que le district NATITINGOU a un faible taux de polygames et un pourcentage élevé d'épouses pour 100 polygames, après KEROU (KEROU: 270 épouses pour 100 polygames, NATITINGOU: 267 épouses pour 100 polygames), comme le montre le tableau suivant:

DISTRICTS	NOMBRE D'EPOUSES POUR 100 POLYGAMES
TANGUIETA	200
TOUCOUNTOUNA	208
MATERI	215
COPARGO	221
OUAKE	231
BOUKOUMBE	233
DJOUGOU RURAL	244
COBLY	247
DJOUGOU URBAIN	250
KOUANDE	256
BASSILA	258
PEHUNCO	264
NATITINGOU	267
KEROU	270

3.5 Religion (tableau 11)

La pratique animiste est la plus répandue: 57.8%; vient ensuite l'islam 29.4%, le catholicisme 10.6%. Le protestantisme est peu pratiqué, à peine 1%. Le groupe "AUTRE" comprend les sectes des Chérubins, les sectes des Christianistes Célestes, etc. Si les OTAMMARIS sont très attachés au culte des ancêtres (79.5% d'entre eux sont animistes), par contre les DENDIS, les PEULHS et les YORUBAS sont en majorité des musulmans.

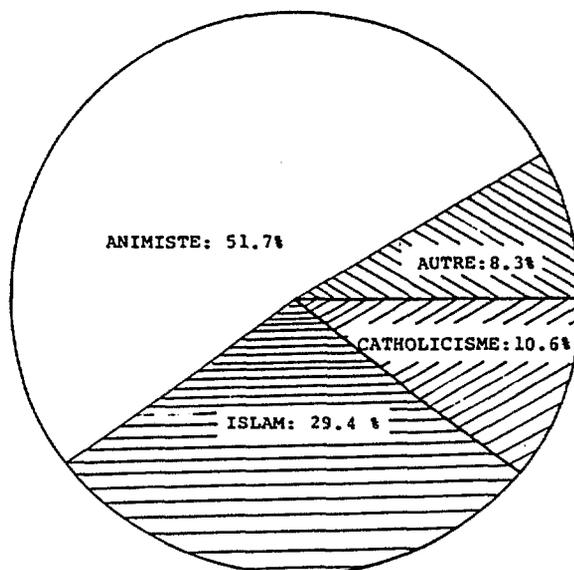
Les BARIBAS et les DJOUGOUS semblent n'être pas attachés spécialement à une religion donnée; ils pratiquent aussi bien le catholicisme, l'islam que l'animisme; c'est d'ailleurs dans leur rang que l'on rencontre le plus fort pourcentage dans la catégorie "AUTRE".

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA RELIGION PAR NATIONALITE

	ANIMISTE	MUSULMAN	CATHOLIQUE	PROTESTANT	AUTRE
OTAMMARI	79.5%	8.9%	11.7%	1.2%	0.7%
BARIBA	48.7%	27.6%	14.5%	-	9.2%
DJOUGOU	41.4%	43.9%	4.0%	0.5%	10.1%
PEULH	4.7%	88.4%	2.3%	-	4.6%
DENDI	-	96.9%	3.1%	-	-
YORUBA	-	87.2%	12.8%	-	-
ENSEMBLE	51.7%	29.4%	10.6%	1.0%	7.3%

Au niveau des Districts, les tableaux suivants font ressortir certains faits très intéressants. Les districts de BASSILA et de DJOUGOU URBAIN sont essentiellement musulmans, tandis qu'à BOUKOUMBE la religion animiste est la plus pratiquée 91.4%. Dans les districts de DJOUGOU RURAL on rencontre toutes les pratiques religieuses, mais à TANGUIETA et à KOUANDE, il y a deux pratiques religieuses dominantes: l'animisme et le catholicisme à TANGUIETA, l'animiste et l'islam à KOUANDE.

Le graphique ci-après illustre l'importance relative des différentes religions pratiquées.



REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR RELIGION
PAR DISTRICTS

DISTRICT	ANIMISTE %	CATHOLIQUE %	PROTESTANT %	MUSULMAN %	AUTRE %
BASSILA	1.8	9.1	1.8	87.3	-
BOUKOUMBE	91.4	6.7	1.9	-	-
COBLY	74.4	2.6	7.7	15.4	-
COPARGO	54.7	5.7	-	22.6	17.0
DJOUGOU URBAIN	-	2.4	-	97.6	-
DJOUGOU RURAL	33.7	9.5	2.1	50.5	4.2
KEROU	62.2	10.8	-	8.1	18.9
KOUANDE	35.3	-	-	60.8	3.9
MATERI	63.6	20.8	-	2.6	13.0
NATITINGOU	51.5	19.1	-	13.2	16.2
OUAKE	57.8	4.4	-	20.0	17.8
PEHUNCO	29.4	17.6	-	44.1	8.8
TANGUIETA	68.0	32.0	-	-	-
TOUCOUNTOUNA	75.0	15.9	-	4.5	4.5
ATACORA	51.7	10.6	1.0	29.4	7.3

3.6 Instruction - Scolarité (tableau 14 et 15)

Etant donnée qu'aucune langue nationale n'est enseignée, l'instruction est faite en français. La connaissance du français est un indicateur du niveau d'instruction. Le taux d'alphabétisation d'une région est le rapport des habitants lettrés par le total de la population.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, les 88.3% des Chefs de Ménages sont des analphabètes, ce qui caractérise souvent les zones rurales.

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SACHANT LIRE ET ECRIRE
PAR NATIONALITE

NATIONALITES	Ne sachant ni lire ni écrire	Sachant lire et écrire
BARIBA	97.2	2.8
PEULH	94.4	5.6
DJOUGOU	91.7	8.3
OTAMMARI	90.5	9.5
YORUBA	80.4	19.6
DENDI	11.8	88.2
FON	11.8	88.2
ENSEMBLE	88.3	11.7

Ce taux d'analphabétisme varie selon les nationalités. Il demeure élevé, sauf chez les FONDS qui, formant la population d'émigrants, constitue la couche de lettrés; à peu près 4 Chefs de Ménage FONDS sur 5 savent lire et écrire. Or pour l'ensemble de la Province environ 1 Chef de Ménage sur 9 lit et écrit le français. Après les FONDS, on constate qu'un Chef de Ménage DENDI sur 4 sait lire et écrire; les DENDIS constitue le groupe évolué de la zone, suivi des YORUBAS.

Ce taux élevé d'illettrés s'explique par le fait que la quasi totalité des Chefs de Ménage est composée d'adultes (20 à 59 ans) et surtout de personnes âgées de 60 ans et plus qui n'ont pas eu la chance de fréquenter les écoles car elles étaient rares, très distantes et surtout concentrées dans les grands centres ou seulement dans les chefs-lieux des Districts; ce qui, d'ailleurs, peut expliquer le taux moins élevé d'illettrés des Districts de NATITINGOU, de TOUCOUNTOUNA (cf. tableau ci-dessous).

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SACHANT LIRE ET ECRIRE
PAR DISTRICT

DISTRICTS	NE SACHANT NI LIRE NI ECRIRE	SACHANT LIRE ET ECRIRE
TOUCOUNTOUNA	81.4	18.6
BOUKOUMBE	83.8	16.2
NATITINGOU	85.3	14.7
DJOUGOU URBAIN	85.7	14.3
DJOUGOU RURAL	86.5	13.5
BASSILA	86.8	13.2
TANGUIETA	87.5	12.5
COPARGO	88.7	11.3
COBLY	89.2	10.8
OUAKE	91.3	8.7
MATERI	92.0	8.0
KOUANDE	92.2	7.8
PEHUNCO	92.2	7.8
KEROU	100.0	0

Au niveau des Districts, la situation n'est guère plus favorable. Presque partout, l'écrasant taux d'analphabétisme persiste; même dans les Districts qui ont bénéficié d'infrastructures scolaires dans le passé; leur niveau d'instruction ne s'est que très peu amélioré; à peine une personne sur cinq connaît le français. A TOUCOUNTOUNA par exemple, 8 Chefs de Ménage sur 10 sont encore analphabètes; à NATITINGOU, près de 9 Chefs de Ménage sur 10 ne savent encore ni lire ni écrire (tableau ci-dessus)

3.7 Activités Economiques des Chefs de Ménage (tableaux 16 et 17)

Les Chefs de Ménages constituent une population active ayant tous plus de 15 ans.

En les classant selon les grands secteurs d'activité comme l'indique le tableau ci-dessous, on obtient les résultats suivants:

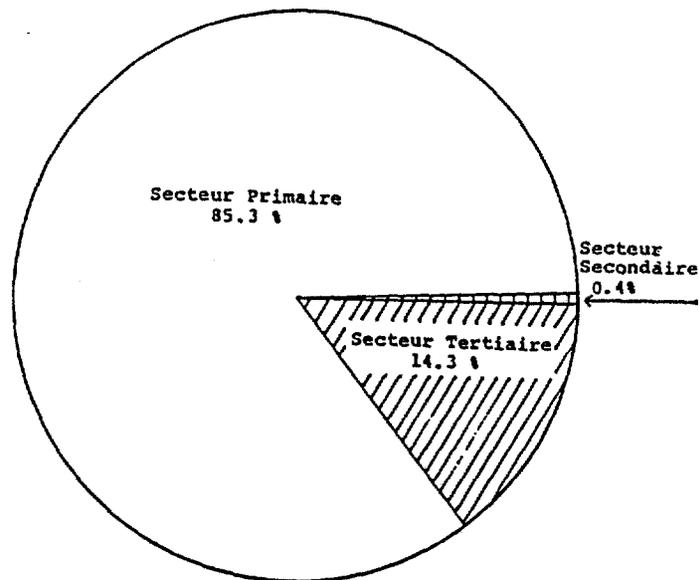
Les 85.3% des Chefs de Ménage exercent une activité primaire. A l'intérieur de ce secteur l'essentiel est consacré à l'agriculture 83.4%, vient ensuite l'élevage

1.7%. L'agriculture est pratiquée en majorité par toutes les Nationalités sauf dans le groupe PEULH où on trouve 30.2% qui s'adonnent à l'élevage.

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES
SELON LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITE (activité principale)
PAR NATIONALITE

SECTEUR D'ACTIVITE	ENSEMBLE DE LA PROVINCE	FON	BARIBA	DENDI	DJOUGOU	PEULH	OTAMMARI	YORUBA
<u>Secteur Primaire:</u>	<u>85.3</u>	<u>11.1</u>	<u>85.5</u>	<u>81.3</u>	<u>87.7</u>	<u>95.3</u>	<u>88.2</u>	<u>81.8</u>
dont								
Agriculture	83.6	11.1	85.5	81.3	87.7	65.1	88.2	81.8
Elevage	1.7	-	-	-	-	30.2	-	-
Pêche	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>Secteur Secondaire:</u>	<u>0.4</u>	-	-	-	-	<u>4.7</u>	<u>0.3</u>	-
dont								
Artisanat Traditionnel	0.4	-	-	-	-	4.7	0.3	-
<u>Secteur Tertiaire</u>	<u>14.3</u>	<u>88.9</u>	<u>14.5</u>	<u>18.7</u>	<u>12.3</u>	-	<u>11.5</u>	<u>18.2</u>
dont								
Commerce	1.4	-	2.6	9.4	1.0	-	-	6.8
Fonctionnaire	6.1	83.3	2.6	6.3	3.6	-	3.3	11.4
Ménage	5.7	-	6.6	-	7.2	-	7.1	-
Autres	1.2	5.6	2.7	3.0	0.5	-	1.1	-

IMPORTANCE RELATIVE DES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITE



Le secteur secondaire est pratiquement inexistant, car il n'occupe que 0.4% de Chefs de Ménages. Il se résume en artisanat traditionnel peu développé. Cette activité occupe surtout les PEULHS 4.7% et un peu les YORUBAS 0.3%.

Le secteur tertiaire est peu développé dans ces zones rurales. L'essentiel est constitué de services publics, de petits commerces et autres. Le terme "fonctionnaire" désigne les services publics, santé, enseignement, etc... On constate qu'il y a 14.3% de Chefs de Ménage exerçant une activité tertiaire. Dans le tertiaire, si nous éliminons l'activité "ménage" qui n'est pas rémunérée, on voit que la grande majorité est fonctionnaire 6.1%,

vient ensuite le commerce qui est exercé par 1.4% de Chefs de Ménage surtout les DENDIS, les YORUBAS, les BARIBAS et les DJOUGOUS.

Dans les Districts, le secteur primaire est partout dominant et occupe plus de 80%. A l'intérieur de ce secteur, l'agriculture est pratiquée partout, mais l'élevage est exercé seulement dans quelques districts à savoir : KOUANDE 3.9%, COPARGO 3.8%, NATITINGOU 3.0%, PEHUNCO 2.9%, MATERI 2.6%, DJOUGOU RURAL 2.1% et BASSILA 2.0%.

L'artisanat traditionnel n'est pratiqué que dans les Districts de KOUANDE 3.9% et de MATERI 1.3%.

Dans le secteur tertiaire, on trouve que l'activité "Fonctionnaire" est exercé dans presque tous les districts. Le commerce est l'affaire de quelques districts en particulier KOUANDE 7.8%, DJOUGOU URBAIN 4.8% et NATITINGOU 3.0%.

Répartition des Chefs de Ménage selon les activités, par Districts (activité principale).

	SECTEUR PRIMAIRE				SECTEUR SECONDAIRE	SECTEUR TERTIAIRE				
	AGRI- CULTURE	ELEVAGE	PECHE	TOTAL	ARTISANAT	FONCTION- NAIRE	COMMERCE	MENAGE	AUTRE	TOTAL
BASSILA	86.0	2.0	-	88.0	-	12.0	-	-	-	12.0
BOUKOUMBE	82.5	-	-	82.5	-	7.8	-	8.7	1.0	16.5
COBLY	89.7	-	-	89.7	-	5.1	2.6	2.6	-	10.3
COPARGO	84.9	3.8	-	88.7	-	7.5	1.9	-	1.9	11.3
DJOUGOU URBAIN	85.7	-	-	85.7	-	-	4.8	4.8	4.8	14.3
DJOUGOU RURAL	80.0	2.1	-	82.1	-	7.4	1.1	8.4	1.1	18.0
KEROU	91.9	-	-	91.9	-	-	-	5.4	2.7	8.1
KOUANDE	84.3	3.9	-	88.2	3.9	-	7.8	-	-	7.8
MATERI	79.2	2.6	-	81.8	1.3	6.5	-	9.1	1.3	16.9
NATITINGOU	83.6	3.0	-	86.6	-	4.5	3.0	4.5	1.5	13.5
OUAKE	81.4	-	-	81.4	-	7.0	-	11.6	-	18.6
PEHUNCO	88.2	2.9	-	91.2	-	2.9	-	5.9	-	8.8
TANGUIETA	80.0	-	-	80.0	-	12.0	-	8.0	-	20.0
TOUCOUNTOUNA	81.8	2.3	-	84.1	-	9.1	-	4.5	2.3	15.9

3.8 Activité Secondaire

Si l'activité principale est celle qui occupe une personne pour la majeure partie de son temps et lui procure les revenus nécessaires, l'activité secondaire est en principe, une activité d'appoint exercée pendant ses temps libres. Elle procure aussi quelques revenus complémentaires, qui dans certains cas peuvent être très importants, lorsqu'il s'agit des activités commerciales.

Il existe un pourcentage très fort de Chefs de Ménage exerçant une activité secondaire: 41.1% (tableau 17).

4. LES ABSENTS

Les déplacements sont aussi des éléments non négligeables dans l'évolution de la population d'une région. Leur importance modifie souvent les pyramides des âges.

Ces mouvements sont de deux ordres:

- les sorties
- les entrées.

Dans le cas présent, nous n'étudions que les sorties, c'est-à-dire les départs des résidents habituels. Dans les zones rurales, les mouvements d'immigration (les entrées) sont imperceptibles et même rares.

4.1 Mouvements des Absents dans les Ménages

Le tableau 18 révèle que 27.9% des ménages sont concernés par les mouvements de départ. Ces mouvements ont un caractère isolé, individuel et ne perturbent pas souvent la vie du ménage. Ce sont les absences d'une personne ou de deux personnes dans le ménage qui sont les plus fréquentes, on a respectivement 42.2% et 29.3%. Par contre, il y a seulement 9.8% de ménages où l'on observe des absences de plus de 5 personnes par ménages.

Au niveau des Nationalités, ce sont chez les ménages DJOUGOUS que l'on rencontre le plus grand pourcentage de ménages avec des absents: 37.8% comme le montre le tableau ci-dessous:

NATIONALITE	POURCENTAGE DE MENAGES AYANT DES ABSENTS
DJOUGOU	37.8%
BARIBA	22.9%
OTAMMARI	22.3%
PEULH	21.1%
DENDI	19.5%
YORUBA	14.5%

4.2 Age et Sexe des Absents

Le pourcentage des absents dans la population est de 7.5%, soit environ une personne sur 13 quitte le village pour un autre village de la Province ou pour la ville ou pour l'étranger.

Le tableau 19 donnant la répartition des absents selon l'âge révèle une grande mobilité des jeunes. Les 63.8% des départs se produisent entre 10 et 29 ans. Par ailleurs on constate que près de la moitié (49.9%) des départs se produisent entre 15 ans et 29 ans. A partir de 45 ans, une personne ne quitte pratiquement plus le ménage: les absents de plus de 45 ans ne représentent que 4.7% du total et le pourcentage des vieux absents est très faible: 0.8%.

Le tableau ci-dessous montre que ce sont les DENDIS qui ont le plus fort pourcentage d'absents de moins de 30 ans, tandis que les YORUBAS ont le pourcentage le plus faible, ce qui rend compte toutefois de 65.2% des absents.

NATIONALITE	POURCENTAGE DES ABSENTS AYANT MOINS DE 30 ANS
DENDI	87.5
OTAMMARI	86.6
DJOUGOU	79.3
PEULH	75.0
BARIBA	70.4
YORUBA	65.2

Au niveau des districts, on constate qu'à COBLY et TANGUIETA, tous les absents ont moins de 25 ans, tandis qu'à KOUANDE 63.4% des absents ont moins de 30 ans, comme le montre le tableau suivant:

DISTRICTS	POURCENTAGE DES ABSENTS AYANT MOINS DE 30 ANS
COBLY	100.0%
TANGUIETA	100.0%
MATERI	93.0%
NATITINGOU	85.7%
DJOUGOU RURAL	84.95
TOUCOUNTOUNA	83.3%
COPARGO	80.7%
KEROU	80.0%
PEHUNCO	79.0%
BOUKOUMBE	78.5%
BASSILA	76.3%
DJOUGOU URBAIN	75.0%
OUAKE	69.8%
KOUANDE	63.4%

Le tableau 20 donne la répartition des absents selon le sexe. On compte plus de femmes absentes que d'hommes absents, soit 54.9% d'absentes contre 45.1% d'absents. Ce déséquilibre s'observe également au niveau des Nationalités, sauf dans les groupes OTAMMARIS et YORUBAS où on a plus d'absents que d'absentes. (OTAMMARI: 55.6% d'absents hommes, YORUBA" 52.2% d'absents hommes).

4.3 Répartition des Absents selon la Parenté et leur Situation Matrimoniale

Le tableau 21 fait ressortir l'importance numérique des enfants absents soit 71.4%. Dans les ménages, ce sont surtout les enfants qui partent pour un temps déterminé

ou indéterminé. Rares sont les Chefs de Ménage qui s'absentent de leur ménage, ils ne représentent que 1.3% des absents. Au niveau des Nationalités, on peut faire la même observation, excepté pour le groupe des PEULHS où 32.1% des absents sont constitués par les épouses.

D'après le tableau 22, l'on constate que ce sont les célibataires qui s'absentent le plus (49.9%), suivis des mariés monogames (39.8%). Les absences s'effectuent selon les degrés de responsabilités dans le ménage. Si le célibataire s'absente facilement, ce n'est pas le cas du marié monogame et encore moins du polygame (2.5%). Le tableau ci-dessous fait ressortir l'importance des absents célibataires.

REPARTITION DES ABSENTS SELON L'ETAT CIVIL

Etat Civil	Absents
CELIBATAIRE	49.9%
MARIE UNE FEMME	39.8%
POLYGAME	3.1%
VEUF 0.2%	
DIVORCE	2.7%
INDETERMINE	4.2%

4.4 Durée d'Absence - Lieu d'Absence

Les 31.9% des absences durent moins de 6 mois, et 52.2% plus d'un an comme l'indique le tableau 23.

En outre le tableau 24 donne une prévision des retours probables des absents. Les 31.0% des absents constituent des émigrants définitifs, tandis que les 69.9% sont partis momentanément pour de courte durée qui se répartit comme suit:

10.2% pour moins de 6 mois.

17.5% pour 6 mois à un an.

41.2% pour plus d'un an.

Cette dernière catégorie peut être assimilée, à la limite, au groupe des absents définitifs.

Au niveau des Nationalités, les pourcentages relatifs à la durée d'absence varient; le plus fort pourcentage d'absents de plus d'un an se trouve dans le groupe BARIBA avec 66%, suivi des OTAMMARIS 58.2%, des DENDIS 53.8% et des DJOUGOUS 51.3% que l'on classe comme suit:

Départ de plus d'un an:

BARIBA	66.0%
OTAMMARI	58.2%
DENDI	53.8%
DJOUGOU	51.3%

Les PEULHS et les YORUBAS détiennent le plus fort pourcentage d'absents de courte durée moins de six mois, qui se présente comme suit:

PEULH	64.7%
YORUBA	61.5%

Pour la prévision du retour probable, les pourcentages des départs définitifs sont élevés surtout chez les OTAMMARIS et les DJOUGOUS, comme l'indique les données suivantes:

OTAMMARI	48.1%
DJOUGOU	28.8%
BARIBA	18.8%
YORUBA	14.3%
PEULH	11.1%

Le tableau 26 donne la répartition des absents selon la nouvelle résidence (le lieu d'accueil) qui se présente comme suit :

- 36.0% des absents sont demeurés dans la Province,
- 19.6% des absents sont hors de leur Province, mais dans une autre région du BENIN,
- 44.4% des absents soit près de la moitié se trouvent hors des frontières béninoises, soit au NIGERIA, soit au TOGO, etc...

Ce dernier groupe peut se répartir de la façon suivante:

- 14.1% des absents vont au NIGERIA,
- 9.1% des absents se trouvent au TOGO,
- 2.9% des absents sont au NIGER,
- 0.2% pour la HAUTE VOLTA,
- 18.3% pour d'autres pays.

On constate que les DJOUGOUS s'en vont surtout au TOGO (17.2%), alors que les YORUBAS (30.4%) et les OTAMMARIS (21.5%) préfèrent surtout émigrer vers le NIGERIA.

Au niveau des Districts, les absents se dirigent le plus souvent soit vers le NIGERIA soit vers le TOGO (tableau 26), mais les pourcentages les plus élevés pour le NIGERIA, le TOGO s'observent dans les Districts ci-après:

DISTRICTS	NIGERIA	TOGO
COBLY	62.5%	-
MATERI	39.5%	-
TOUCOUNTOUNA	33.3%	-
BASSILA	28.9%	18.4%
COPARGO	19.2%	-
OUAKE	3.2%	42.9%

4.5 Raison du Départ - Activité Actuelle

Comme on peut s'y attendre, 30.4% des absents partent pour chercher du travail (tableau 25). Ce sont surtout les hommes. Il y a un fort pourcentage d'absents (41.2%) qui partent pour des raisons familiales, dans ce groupe nous classerons surtout les femmes qui s'en vont souvent dans leur famille (pour accoucher).

On voit que peu (6.4%) s'en vont pour les études et que le tourisme les intéresse très peu, ainsi que le commerce. Notons que le commerce est essentiellement exercé par les YORUBAS (12.5%) et les DJOUGOUS (2.6%).

Au niveau des Districts, on constate que la totalité des absents de COBLY partent pour chercher du travail, or à OUAKE (65.5%), TOUCOUNTOUNA (75%), DJOUGOU URBAIN (66.7%), KEROU (60%), ce sont les raisons familiales qui prédominent.

Le tableau 27 retrace les activités qu'exercent actuellement les absents au lieu d'absence. On voit qu'ils pratiquent à peu près les mêmes activités d'origine, surtout l'agriculture avec 35.6% et le ménage 39.4%. Cette

dernière activité confirme les résultats du tableau 20, à savoir que parmi les absents le pourcentage des femmes est supérieur à celui des hommes.

5. LES EPOUSES DES CHEFS DE MENAGE

On distinguera dans ce chapitre deux parties.

La première partie traitera des données des épouses des Chefs de Ménage uniquement, c'est-à-dire, de leur âge (tableau 29), religion (tableau 33) et activité principale (tableau 35).

La deuxième partie sera consacrée à la fécondité de toutes les femmes enquêtées, c'est-à-dire celles âgées de 12 ans et plus. On étudiera successivement leur âge au 1^{er} mariage (tableau 30); leur rang dans le ménage (tableau 31); leur mobilité conjugale (tableau 32); la nature de leur mariage (tableau 34); le lien de parenté avec leur mari (tableau 36); et enfin leur fécondité totale, (leur nombre moyen d'enfants nés vivants, tableau 37).

5.1 Caractéristiques des Epouses

5.1.1 Répartition des Epouses par Age

Le tableau 29 révèle l'extrême jeunesse des épouses des Chefs de Ménage dont l'âge moyen est de 32.9 ans, tandis que celui des Chefs de Ménage est de 47.9 ans (en négligeant les 8.7% de Chefs de Ménage femmes). On voit que les épouses sont beaucoup plus jeunes que les Chefs de Ménage. De fait 50% des femmes ont moins de 30 ans.

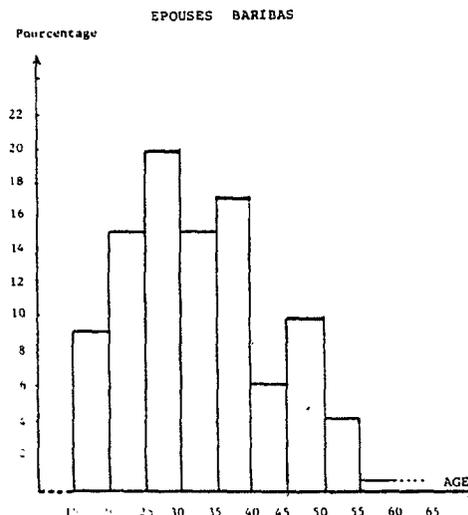
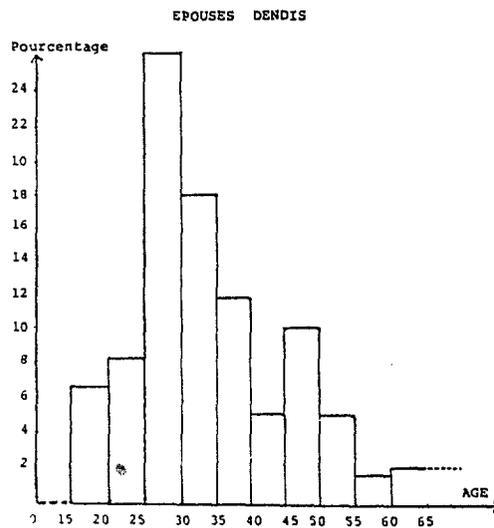
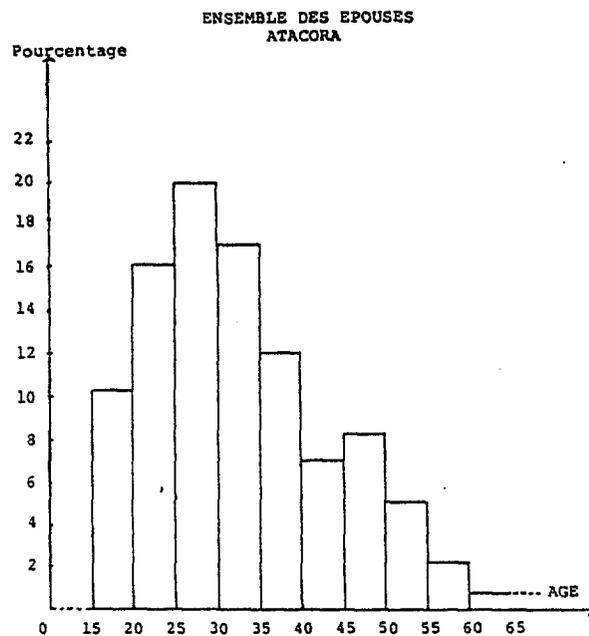
Au niveau des Nationalités, on retrouve des données analogues; on constate que d'un groupe à l'autre, l'âge moyen varie : hormis les FONS constituant un cas à part, les épouses OTAMMARIS sont plus jeunes, âge moyen 30.2 ans, suivies de femmes PEULHS 30.7 ans, tandis que les épouses DJOUGOUS sont les plus âgées 36.8 ans comme âge moyen (cf. le tableau ci-dessous).

AGE MOYEN ET AGE MEDIAN DES EPOUSES PAR NATIONALITE

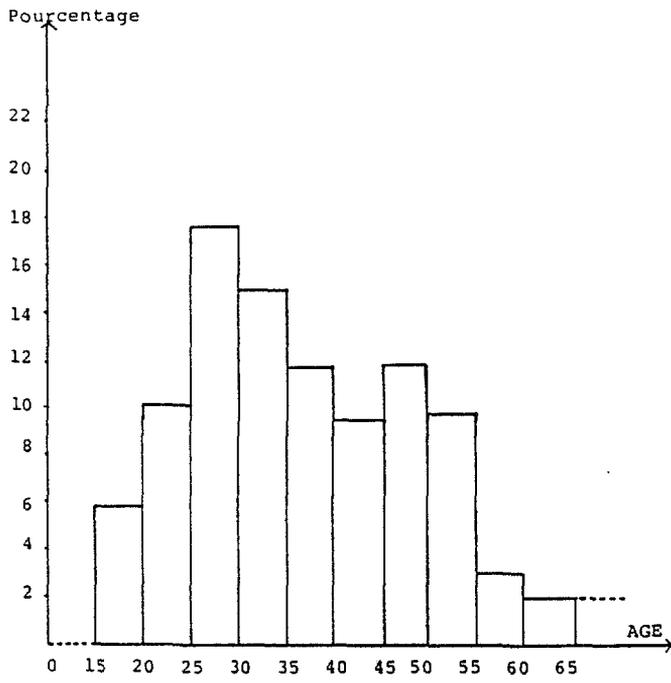
NATIONALITE	AGE MOYEN	AGE MEDIAN
FON	24.1 ans	22.0 ans
OTAMMARI	30.2 ans	28.0 ans
PEULH	30.7 ans	29.0 ans
BARIBA	33.1 ans	30.0 ans
DENDI	35.0 ans	30.0 ans
YORUBA	36.0 ans	33.0 ans
DJOUYOU	36.8 ans	35.0 ans

Par ailleurs, les graphiques suivants mettent en évidence les différences d'âge entre les Nationalités et permettent de constater que l'âge modal (l'âge de la majorité des épouses) se situe entre 25 ans et 30 ans dans tous les groupes sauf pour les OTAMMARIS dont l'âge modal se situe entre 20 et 25 ans.

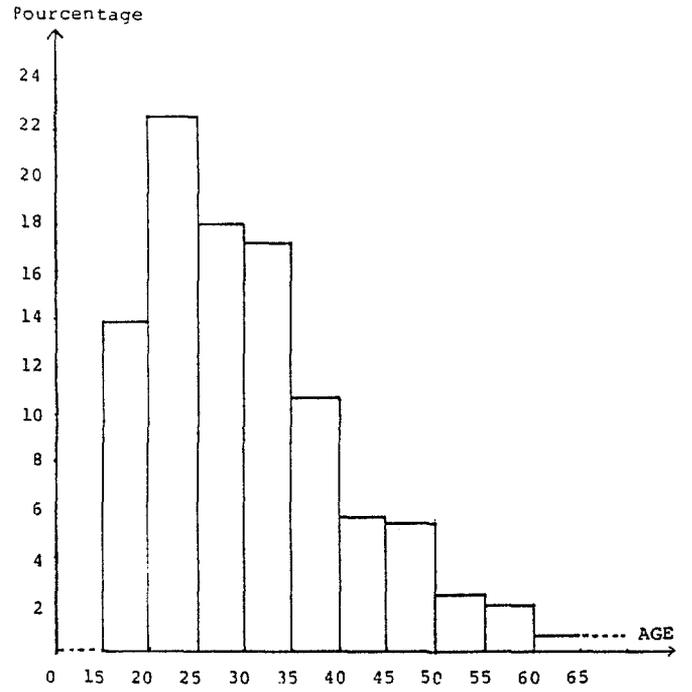
REPARTITION DES EPOUSES PAR AGE



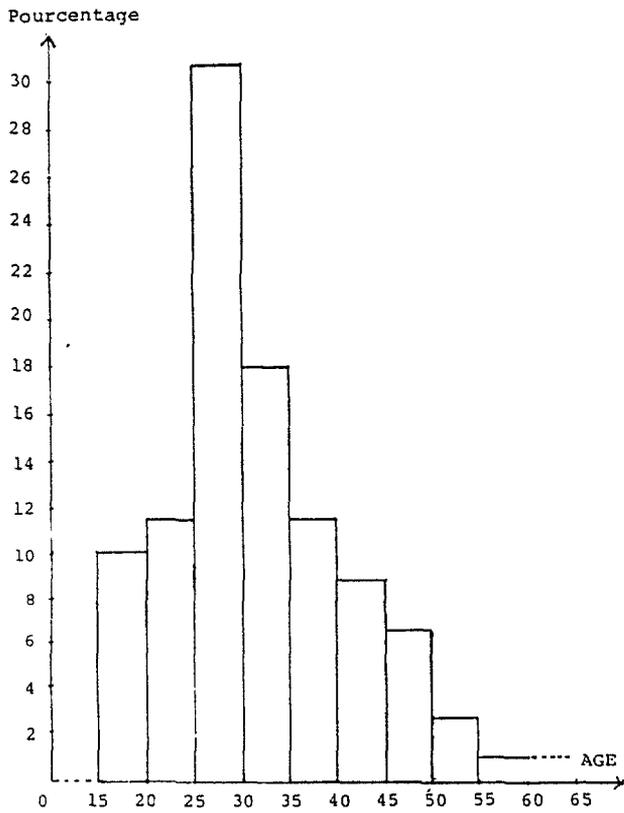
EPOUSES DJOUGOUS



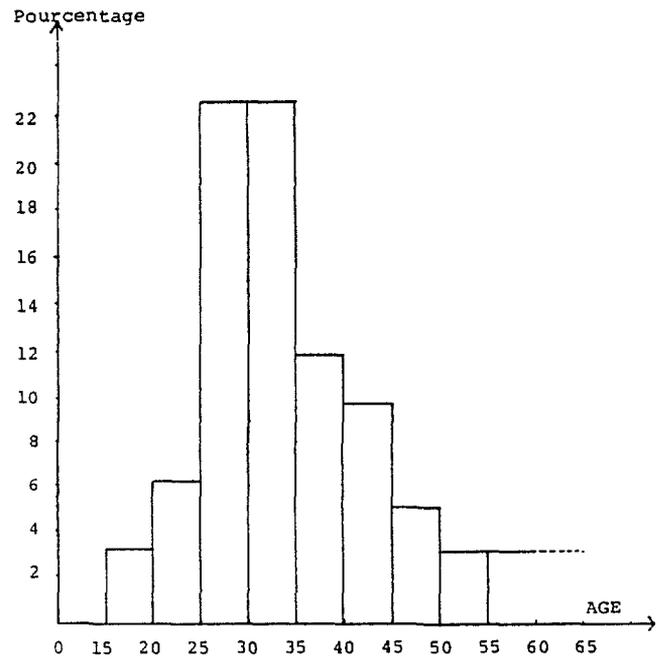
EPOUSES OTAMMARIS



EPOUSES PEULHS



EPOUSES YOURUBAS



Ces phénomènes se reproduisent semblablement au niveau des Districts. Les Districts de MATERI et de COBLY ont l'âge moyen le plus bas, 25.1 ans et 26.7 ans respectivement, tandis que les femmes de COPARGO, BASSILA, NATITINGOU paraissent les plus âgées. Elles ont respectivement 40.5 ans, 38.3 ans et 37.8 ans comme âge moyen. On peut procéder à une classification comme suit :

DISTRICTS	AGE MOYEN	AGE MEDIAN
MATERI	25.1 ans	24 ans
COBLY	26.7 ans	25 ans
TOUCOUNTOUNA	29.9 ans	28 ans
BEMBEREKE	30.4 ans	30 ans
TANGUIETA	30.6 ans	28 ans
KOUANDE	31.6 ans	30 ans
KEROU	32.4 ans	30 ans
PEHUNCO	32.4 ans	30 ans
DJOUGOU RURAL	33.5 ans	31 ans
DJOUGOU URBAIN	35.7 ans	34 ans
OUAKI	37.1 ans	36 ans
NATITINGOU	37.8 ans	33 ans
BASSILA	38.3 ans	35 ans
COPARGO	40.5 ans	38 ans

5.1.2 Répartition des Epouses selon la Religion

Le tableau 33 donne la répartition des épouses selon la religion. Comme on pourrait s'y attendre, les religions dominantes sont l'animisme (50.8%), l'islam (35.5%) et le catholicisme (5.7%).

Les femmes DENDIS sont en totalité musulmanes (100%), suivies des YORUBAS (90.3%) et des PEULHS (89.6%) tandis que le groupe OTAMMARI est plutôt animiste (81.2%). Chez les femmes BARIBAS et DJOUGOUS, l'islam et l'animisme prédominent. La répartition est la suivante :

NATIONALITES	ISLAM (%)	ANIMISME (%)
DENDI	100.0	-
YORUBA	90.3	-
PEULH	89.6	6.5
DJOUYOU	48.6	42.0
BARIBA	21.6	57.8
OTAMMARI	1.3	81.2

On peut aussi noter l'existence des pratiques "autres" en particulier chez les BARIBAS 16.4%, les DJOUGOUS 7.6% et les OTAMMARIS 7.0%. Ces pratiques "autres" recouvrent toutes sortes de dénominations.

Dans tous les Districts les épouses sont en majorité soit des musulmanes soit des animistes. L'islam domine dans les Districts de DJOUGOU URBAIN (98.6%), de BASSILA (94.7%), de KOUANDE (67%) et du DJOUGOU RURAL (53.6%), tandis que la pratique animiste l'emporte dans quelques Districts comme BOUKOUMBE (95.8%), TOUCOUNTOUNA (84.4%) etc... L'animisme est un peu pratiqué dans tous les districts

sauf à DJOUGOU URBAIN. Le tableau ci-dessous donne la classification des Districts selon le pourcentage d'épouses qui se réclament de l'Islam ou de l'animisme.

DISTRICTS	ISLAM (%)	ANIMISME (%)
DJOUYOU URBAIN	98.6	-
BASSILA	94.7	1.3
KOUANDE	67.0	30.8
DJOUYOU RURAL	53.6	39.1
PEHUNCO	48.1	19.2
OUAKE	27.4	56.5
COBLY	25.4	66.1
COPARGO	20.9	59.7
NATITINGOU	20.6	54.0
TOUCOUNTOUNA	4.4	84.0
KEROU	3.0	76.1
MATERI	1.1	63.2
TANGUIETA	-	77.4
BOUKOUMBE	-	95.8

Si la religion catholique se pratique avec un faible pourcentage dans tous les districts sauf à Kouande, on note que le protestantisme est presque inexistant et ne se rencontre que dans les districts de COBLY 0.8%, de COPARGO 6.8%, de DJOUGOU RURAL 0.7% et de MATERI 1.1% (tableau 33).

5.1.3 Activité Principale des Epouses (tableau 35)

La répartition des épouses des Chefs de Ménage selon l'activité principale est donnée dans le tableau 35.

Les épouses des Chefs de Ménage comme la majorité des femmes de zones rurales s'occupent avant tout du ménage 92.3%. Peu d'entr'elles font de l'agriculture (4.2%) ou exercent du commerce (2.7%) comme métier. Le tableau des Nationalités révèle que ce sont surtout chez les OTAMMARIS que les femmes font de l'agriculture (10.4%) et chez les DENDIS que les femmes font du commerce (26.7%). Les épouses FONS ne s'occupent que du ménage.

Il n'y a pas de grand changement au niveau des districts où les épouses sont en majorité des ménagères. L'agriculture est pratiquée par les épouses surtout dans les Districts de NATITINGOU (22.2%), BOUKOUMBE (14.0%) et MATERI (11.0%).

On constate que ce sont dans les districts de DJOUGOU URBAIN et de KOUANDE que l'on trouve le plus grand pourcentage de femmes qui font du commerce comme activité principale: 11.0% et 12.2% respectivement.

5.2 Fécondité--Natalité

5.2.1 L'Age des Femmes au Mariage

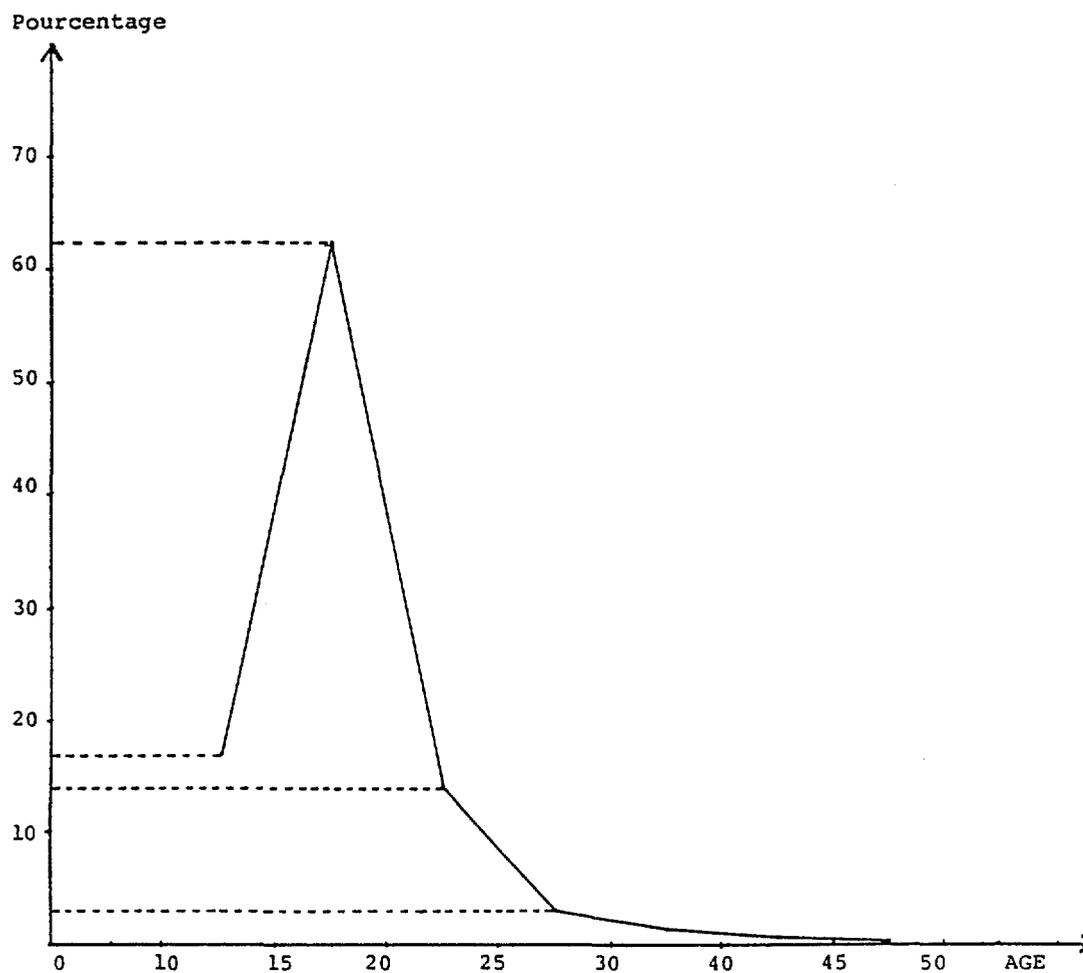
Le tableau 30 donnant la répartition des épouses par âge au mariage, concerne en fait toutes les femmes enquêtées

de 12 ans et plus et non seulement les épouses des Chefs de Ménage, comme le laisse entendre le titre du tableau.

On voit que dans ces zones rurales, les femmes se marient très jeunes. A 20 ans, plus des 3/4 des femmes se trouvent déjà en ménage et c'est seulement une faible proportion qui se décident tardivement au delà de 30 ans. Cette précocité au mariage des femmes est bien indiquée par l'âge médian qui est de 17 ans. De fait certaines se sont mariés dès l'âge de 12 ans.

Sur le graphique suivant on constate que la majorité des femmes se marient entre 15 ans et 19 ans et qu'à partir de 20 ans l'effectif décroît progressivement pour devenir nul vers 50 ans, l'âge où la femme rentre dans le célibat définitif.

REPRESENTATION GRAPHIQUE DE L'AGE
DES FEMMES AU MARIAGE



Cette précocité des mariages se retrouve dans tous les districts mais elle est plus prononcée dans les districts de MATERI, de COBLY, de KOUANDE, de TANGUIETA, etc... où l'âge médian se situe autour de 15 et 16 ans. On peut

remarquer que déjà à 20 ans dans TANGUIETA la totalité des femmes (100%) se marient, à MATERI ce sont les 99% tandis que dans les autres districts ce phénomène ne se produit que tardivement, surtout à NATITINGOU où on peut constater qu'à 30 ans il y a seulement 91.1% des femmes qui se marient. Le tableau ci-dessous permet de suivre les variations de cette précocité dans les Districts. Par ailleurs on constate que dans les districts de NATITINGOU et de BASSILA les filles ne se marient pas très vite; ceci pourrait être l'effet de la scolarisation ou de l'émancipation des femmes dans les centres urbains.

AGE MEDIAN ET AGE MOYEN AU MARIAGE DES FEMMES
PAR DISTRICTS

DISTRICTS	AGE MEDIAN	AGE MOYEN
MATERI	15.0 ans	15.2 ans
COBLY	15.5 ans	15.9 ans
KOUANDE	15.5 ans	16.9 ans
TANGUIETA	16.0 ans	16.3 ans
BOUKOUMBE	16.0 ans	17.8 ans
PEHUNCO	16.0 ans	19.5 ans
TOUCOUNTOUNA	17.0 ans	17.0 ans
DJOUGOU RURAL	17.0 ans	17.7 ans
COPARGO	17.0 ans	17.8 ans
KEROU	17.0 ans	18.7 ans
DJOUGOU URBAIN	18.0 ans	18.2 ans
OUAKE	18.0 ans	18.4 ans
BASSILA	18.5 ans	20.5 ans
NATITINGOU	20.0 ans	21.0 ans

5.2.2 Rang dans le Mariage

La distribution des femmes selon le rang dans le mariage donnée au tableau 31, met en valeur l'importante proportion des premières épouses 60.2% et aussi de secondes femmes 29.6%. On voit qu'après la monogamie, la polygamie avec 2 épouses est très répandue dans tous les districts avec un pourcentage variant entre 23.4% à KEROU et 38.2% à DJOUGOU URBAIN. On constate que certaines femmes acceptent volontiers la polygamie limitée à 2 épouses et que par contre peu de femmes consentent épouser des polygames avec 4 épouses déjà (tableau 31). La grande polygamie de 4 épouses et plus est très peu développée. Comme on peut constater sur le tableau 31 on ne rencontre cette forme de polygamie que dans les districts de COBLY et de DJOUGOU RURAL.

5.2.3 Mobilité Conjugale

Le tableau 32 donnant la répartition des femmes mariées selon le nombre de mariages contractés, permet d'analyser la mobilité conjugale.

Il ressort de cette analyse que 78.3% des femmes n'ont été mariées qu'une fois, 18.4% deux fois, 2.6% trois fois et

0.7% quatre fois et plus. Ces pourcentages traduisent une stabilité conjugale qu'on retrouve au niveau de tous les districts mais à degrés divers. On peut classer les districts selon le nombre de mariages contractés.

DISTRICTS	1 ^{er} MARIAGE	2 ^e MARIAGE	3 ^e MARIAGE	4 ^e MARIAGE	5 ^e MARIAGE
TANGUIETA	91.2%	8.8%	-	-	-
DJOUGOU URBAIN	90.4%	9.6%	-	-	-
MATERI	86.9%	12.3%	0.8%	-	-
BOUKOUMBE	85.7%	11.7%	0.6%	1.3%	0.6%
KOUANDE	84.3%	15.0%	0.8%	-	-
COBLY	82.9%	8.6%	5.7%	1.4%	1.4%
TOUCOUNTOUNA	82.2%	15.1%	2.7%	-	-
KEROU	81.0%	17.4%	0.8%	-	0.8%
BASSILA	79.7%	18.8%	1.4%	-	-
NATITINGOU	75.7%	20.3%	4.1%	-	-
PEHUNCO	71.0%	25.8%	3.2%	-	-
OUAKE	67.8%	25.3%	6.0%	-	-
DJOUGOU RURAL	65.25	31.9%	2.25	0.7%	-
COPARGO	58.9%	28.4%	9.5%	3.2%	-

5.2.4 Type de Mariage - Lien de Parenté avec le Mari

Le tableau 34 permet d'étudier la nature du mariage des femmes. Les 47.3% des femmes sont mariées à l'état coutumier avec dot; 22.0% des femmes mariées sont en union libre; 13.8% des femmes sont mariées à l'état religieux; 11.3% des femmes ont accompli un mariage coutumier sans dot. Il y a seulement 1.1% des femmes ayant accompli un mariage à l'état civil.

Etant donné que le mariage religieux ne se réalise la plupart du temps qu'après des rites coutumiers, on pourrait alors regrouper le mariage coutumier avec dot et le mariage religieux; de même on peut aussi assimiler le mariage en union libre au mariage coutumier sans dot, ce qui donne le tableau ci-après :

DISTRICTS	COUTUMIER AVEC DOT ET RELIGIEUX	COUTUMIER SANS DOT ET UNION LIBRE
DJOUGOU URBAIN	92.3	5.1
BASSILA	87.5	8.3
KEROU	82.6	17.3
KOUANDE	69.4	26.4
PEHUNCO	68.7	29.7
DJOUGOU RURAL	63.6	33.7
OUAKE	61.9	34.5
COPARGO	56.8	40.0
COBLY	55.1	43.6
BOUKOUMBE	50.6	45.1
TANGUIETA	48.6	42.9
TOUCOUNTOUNA	44.6	48.6
NATITINGOU	40.4	52.4
MATERI	37.1	37.1

Il ressort de ce tableau que le mariage coutumier avec dot et le mariage religieux sont très importants à DJOUGOU URBAIN et à BASSILA; ceci pourrait être dû à l'influence de la religion islamique qui domine dans ces 2 districts. Par ailleurs on constate à MATERI un fort pourcentage de "AUTRE" (25.8%) et le taux le plus faible de mariage

coutumier avec dot (22.6%): ceci s'explique par le système de mariage traditionnel chez les BERBAS ET GOURMANTCHES, qui consiste à un échange de soeurs, comme il a déjà été expliqué dans la présentation de ce groupe (voir volume Socio-culturel).

Le tableau 36 donne la distribution des femmes selon le lien de parenté avec le mari. On constate qu'il y a une très faible proportion de mariages entre consanguins. 66.1% de femmes mariées déclarent n'avoir aucun lien de parenté avec leur mari; 11.1% des femmes sont des cousines de leur mari; 7.7% sont des nièces et 4.7% des femmes proviennent de l'héritage. Il y a seulement alors 18.8% de mariages entre consanguins.

Au niveau des districts on remarque les mêmes faits, sauf dans les districts de KOUANDE où il y a un fort pourcentage de mariage entre consanguins (34.5% sont des cousines et 14.9% sont des nièces), de PEHUNCO où on note une proportion non négligeable de mariage entre oncles et nièces (10.9%) et de TANGUIETA (21.9% de femmes sont des cousines des maris).

En outre, on constate que les mariages entre parents ne se réalisent dans la plupart des cas qu'avec les premières femmes (tableau 36).

5.2.5 Fécondité Totale

Le tableau 37 donne la répartition des femmes selon le nombre d'enfants nés vivants durant leur vie conjugale. L'inconvénient de ces données est de prendre en compte toutes les femmes de 12 ans et plus au lieu de femmes de 50 ans et plus uniquement qui sont les plus intéressantes pour une étude de fécondité car elles sont en fin de cycle de procréation.

Le nombre total d'enfants nés vivants s'élève à 2.913 dans l'échantillon considéré, et se répartit comme suit:

garçons	2.645
filles	268

soit 90.8% de garçons et 9.2% de filles.

Il ressort de ces données que le nombre moyen d'enfants par femmes est de 2.3.

Ces différentes données doivent être utilisées avec beaucoup de réserve pour les raisons suivantes :

- l'écart considérable entre les naissances masculines et les naissances féminines est très suspect, même s'il n'est pas impossible qu'il y ait effectivement une grande considération accordée aux naissances des garçons, on doit considérer que les naissances des filles sont manifestement sous estimées.

- Le niveau faible du nombre moyen d'enfants (2.3) donnant l'impression d'une population malthusienne provient de ce que, dans nos calculs, on a pris toutes les femmes de 12 ans et plus au lieu de celles âgées de 50 ans et plus. Aussi le nombre moyen d'enfant n'a pas une grande signification. Il n'a qu'une valeur indicative.

Au niveau des districts, ces données sont encore moins significatives, donc nous les présentons ici à titre indicatif seulement :

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME
PAR DISTRICT

DISTRICTS	ENFANTS	DISTRICTS	ENFANTS
COPARGO	2.8	COBLY	2.3
KEROU	2.6	TANGUIETA	2.3
OUAKE	2.6	DJOUGOU URBAIN	2.2
MATERI	2.5	DJOUGOU RUAL	2.1
NATITINGOU	2.5	KOUANDE	2.1
BOUKOUMBE	2.4	TOUCOUNTOUNA	2.1
BASSILA	2.3	PEHUNCO	1.7

5.2.6 Taux de Natalité

Le tableau 38 permet de calculer le taux de natalité pour l'année 1980 - 1981 qui est de 67.6%. Il est très élevé et dépasse largement celui relevé (49.6%) au cours de l'enquête de 1961 pour la Province. Cependant, il est du même ordre de grandeur que celui relevé dans le Mono (68.9%) toujours en 1961, lors de la même enquête démographique. Ce taux est calculé en rapportant les naissances survenues dans les 12 derniers mois précédant l'enquête (donc avril 1980 - avril 1981) à l'effectif de la population recensée en 1981, donc il ne s'agit que d'un taux approché; il ne nous est pas possible d'avoir la population moyenne pour la période considérée.

En fin d'enquête nous avons relevé les naissances survenues au cours de la période d'enquête (avril 1981 à avril 1982) donc 12 mois. Ces données paraissent vraisemblables, car ce relevé fait moins appel à la mémoire et par ailleurs, l'enquêteur habitué au ménage au cours de visites hebdomadaires sur une période de 12 mois, a aussi suivi les événements démographiques survenus dans le ménage. Ces données nous ont permis de trouver un taux de natalité de 40.6‰. Ce taux nous paraît fiable compte tenu de ce qui précède. Nous constatons que ce deuxième taux de natalité est du même ordre de grandeur que ceux déjà relevés au cours d'autres enquêtes au BENIN comme dans d'autres pays africains.

6. MORTALITE DE LA POPULATION

6.1 Mortalité par Age

Les données sur la mortalité sont obtenues à partir des événements "décès" survenus au cours des 12 derniers mois.

Les tableaux 39, 40 et 43 donnent les répartitions des décès selon l'âge, le sexe et aussi selon l'âge et le sexe tandis que les causes de décès sont présentées dans le tableau 42.

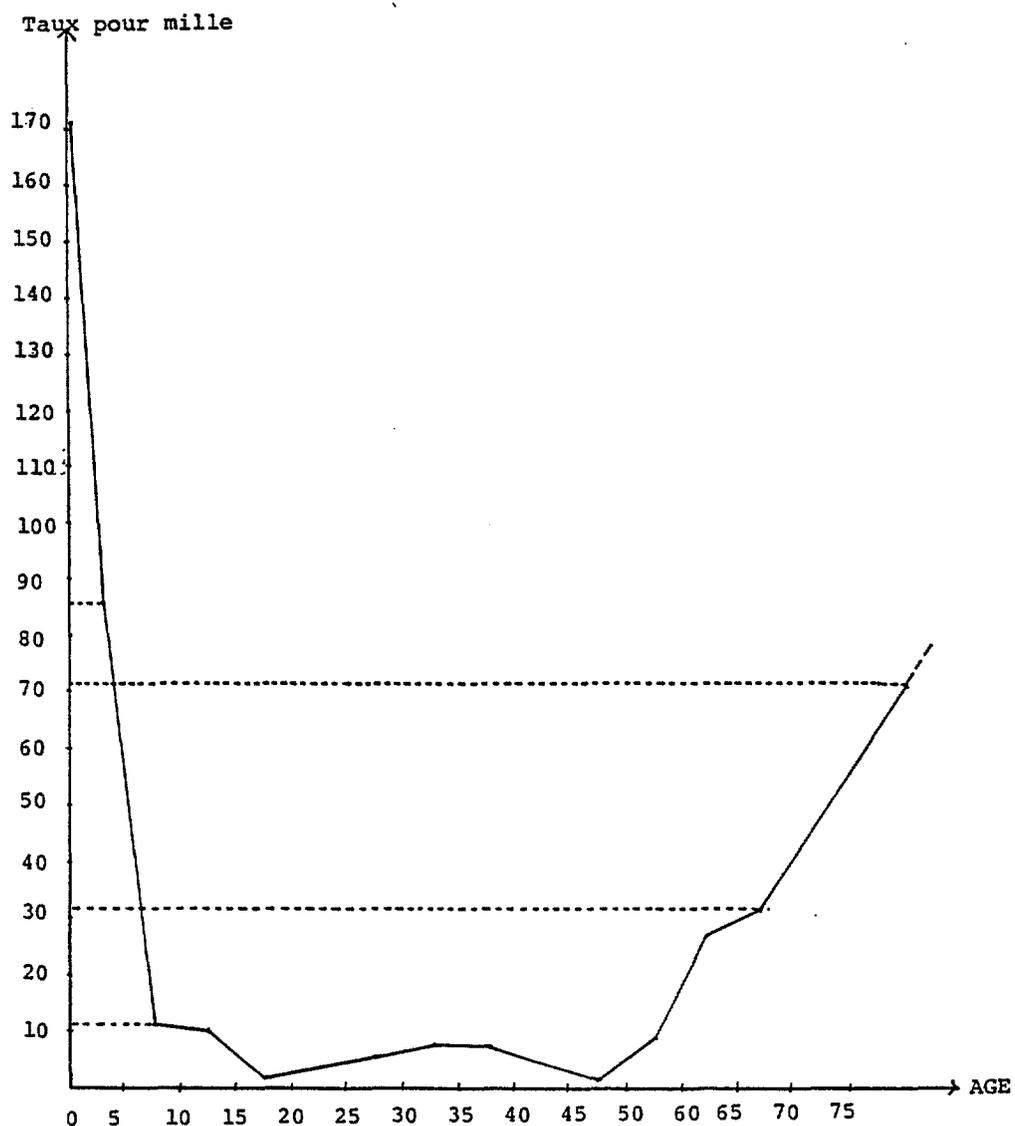
Le taux de mortalité générale est de 24.9‰. Il est inférieur à celui relevé (3.3%) dans l'ATACORA lors de l'enquête démographique de 1961.

Le taux de mortalité par âge varie selon les âges comme l'indiquent le tableau et le graphique ci-dessous.

TAUX DE MORTALITE PAR AGE

AGE	TAUX DE MORTALITE (unité pour mille)	AGE	TAUX DE MORTALITE (unité pour mille)
moins d'1 an	171.1	30-40 ans	7.9
1- 4 ans	86.4	35-39 ans	7.5
5- 9 ans	11.0	40-54 ans	1.6
10-14 ans	10.1	55-59 ans	8.8
15-19 ans	1.7	60-64 ans	27.6
20-24 ans	3.7	65-69 ans	31.3
25-29 ans	5.3	70 et plus	70.1
TOTAL.....		24.9	

REPRESENTATION GRAPHIQUE DU TAUX DE MORTALITE
PAR AGE



Le taux de mortalité infantile (décès de moins d'un an par rapport à l'effectif des enfants de moins d'un an) est de 171.1%. Il est très élevé par rapport à celui de 1961

(taux de mortalité infantile dans l'ATACORA en 1961: 111°/.) mais il est de même ordre de grandeur que celui relevé en 1961 en Haute-Volta, pays voisin (174°/). Il faut noter que, selon les auteurs de l'enquête démographique de 1961, le taux de mortalité infantile du Nord rural en 1961 est "manifestement sous-évalué".

6.2 Mortalité par Age et Sexe

Par sexe (tableau 40) on trouve un taux de mortalité masculine supérieur à celui des femmes. Cette surmortalité masculine est peu importante (taux de mortalité des hommes 25.3°/; taux de mortalité des femmes 24.6°/).

Par âge et par sexe (cf. tableau 43) on constate une surmortalité féminine à presque tous les âges sauf dans les groupe d'âge de 1 à 4 ans et de 40 à 64 ans.

Dans le groupe d'âge de moins d'un an, pour 10 décès de filles il y a près de 9 décès de garçons tandis que dans le groupe d'âge de 1 à 4 ans, pour près de 13 décès de garçons il y a seulement 10 décès de filles. On voit que la mortalité juvénile est très élevée chez les garçons. La surmortalité masculine est alors importante dans ce groupe d'âge, comme la surmortalité féminine l'est dans les groupes d'âge de 5 à 40 ans et de 60 ans et plus. Pour 9 décès d'hommes de 5 à 39 ans, il y a près de 17 décès de

femmes. Cette surmortalité féminine est encore plus élevée dans le groupe d'âge de 70 ans et plus où pour un décès d'homme on compte près de 3 femmes décédées, ce qui explique l'importance numérique des vieux observés dans les structures d'âge (pyramide des âges).

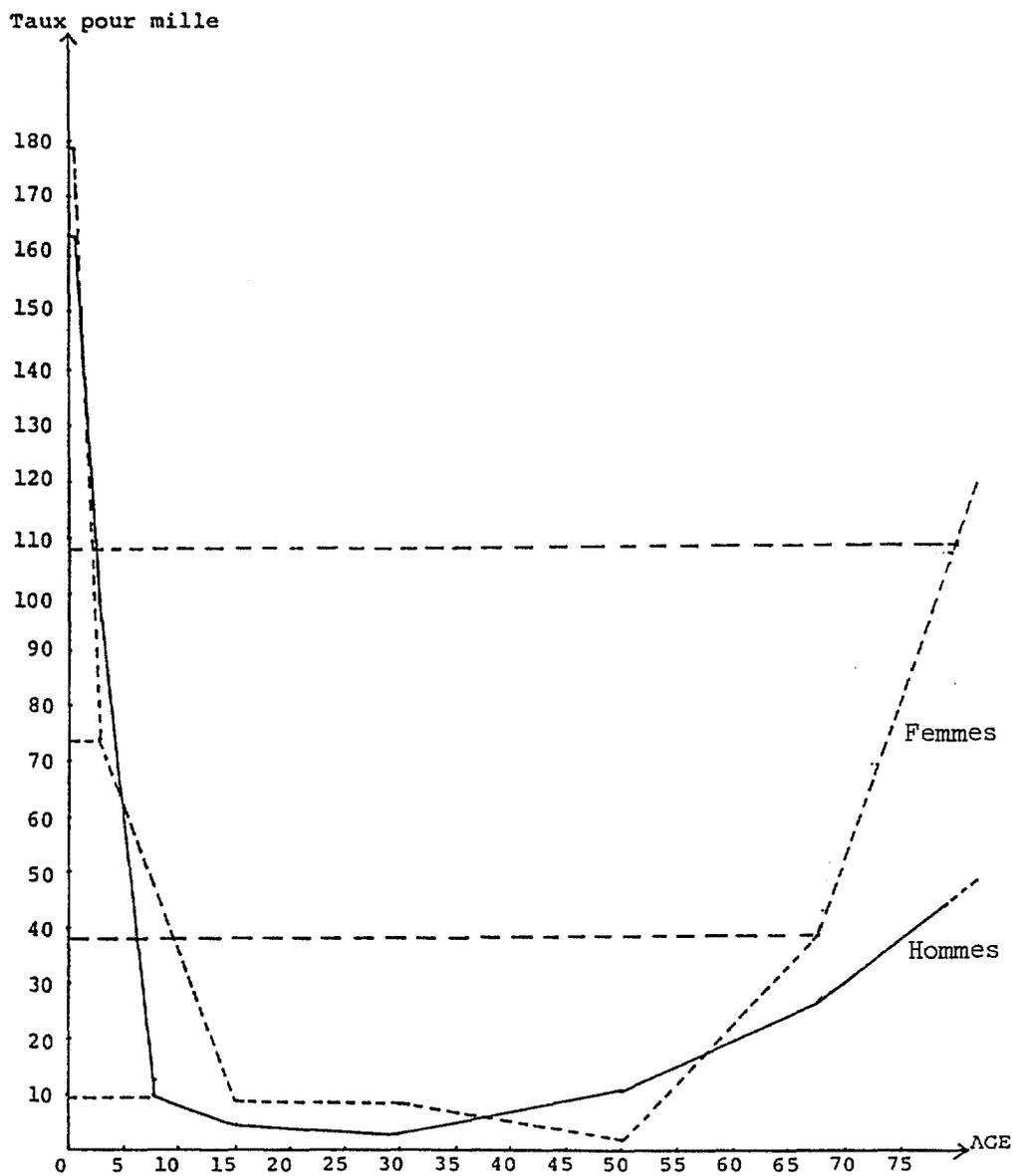
En outre la surmortalité féminine entre 20 et 39 ans (même entre 15 et 39 ans compte tenue de la précocité des mariages) correspond aux risques supplémentaires de décès du fait des maternités.

Enfin le tableau ci-après, donnant la répartition des taux de mortalité suivant le sexe et l'âge permet de suivre ces différentes variations. Le graphique ci-après fait ressortir la surmortalité dans les deux sexes.

TAUX DE MORTALITE
PAR AGE ET PAR SEXE

AGE	SEXE		TOTAL (Unité pour 1000)
	HOMMES	FEMMES	
moins d'un an	163.0	178.9	171.1
1 à 4 ans	98.4	74.5	86.4
5 à 9 ans	9.6	12.4	11.0
10 à 19 ans	4.4	8.4	6.3
20 à 39 ans	2.8	8.1	5.9
40 à 64 ans	11.1	2.2	6.7
65 à 69 ans	26.3	38.5	31.3
70 et plus	43.0	109.0	70.1
TOTAL	25.3	24.6	24.9

REPRESENTATION GRAPHIQUE DU TAUX DE MORTALITE PAR AGE
ET PAR SEXE



Le tableau 41 donne la répartition des décédés par parenté. Il ressort de ce tableau que les 67.2% des décédés sont des fils du Chef de Ménage ensuite viennent les décès de beaux-parents 12.6%, très peu de décès d'épouses 3.1%.

Le tableau 42 concerne les causes des décès. Ne disposant pas de nomenclatures sanitaires, il nous est impossible de rentrer dans les détails des causes. Donc ces données n'ont pas une grande signification. Par exemple, on constate que 57.4% des décès ont pour cause les maladies que nous sommes incapables d'expliquer et les 30.1% sont des inconnues. Ces données n'ont qu'une valeur indicative.

7. Taux d'Accroissement de la Population

Le taux d'accroissement naturel d'une population résulte de la différence entre les taux de natalité et de mortalité. Nous distinguerons pour la détermination du taux d'accroissement deux périodes: la période précédant l'enquête et la période de l'enquête.

Période des 12 derniers mois précédant l'enquête (avril 1980 - avril 1981)

Le taux de natalité calculé est de67.6°/oo

Le taux de mortalité est de24.9°/oo

Le taux d'accroissement naturel

qui en résulte est alors de42.7°/oo

soit..... 4.3%

Ce taux d'accroissement est supérieur à celui trouvé en 1961 (1.8%) pour la province de l'ATACORA, mais il est de même ordre de grandeur que celui (4.0%) du milieu urbain relevé en 1961.

Période des 12 mois de l'enquête (avril 1981 - avril 1982)

Le taux de natalité est de40.56°/oo

Le taux de mortalité est de16.5°/oo

Ces deux derniers taux de natalité et de mortalité sont inférieurs à ceux trouvés pour la période précédente qui proviennent principalement d'une enquête rétrospective faisant appel à la mémoire, donc entraînant des sources d'erreurs; en outre la détermination de l'âge des enfants

de moins d'un an est aussi une autre source d'erreurs. Pour la mortalité, les sources d'erreurs sont encore nombreuses, tels que les oublis. Or pour la période de l'enquête, les évènements sont suivis.

Le taux d'accroissement naturel qui en résulte est de 2.4%. Ce taux paraît plus proche de celui relevé en 1961.